

Rapport d'activité 2022

Comité Régional d'Éducation
pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur



Rapport d'activité 2022

Comité Régional d'Éducation
pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur



L'année 2022 est la première année de mandat du nouveau Bureau pour le CRES, nommé lors du Conseil d'Administration du 7 janvier. Le Professeur Pascal Auquier, responsable du Laboratoire de santé publique de l'AP-HM, élu président du CRES, pour un premier mandat, accompagné par les nouveaux membres du Bureau – Tanguy Marqueste, maître de conférences, Aix-Marseille Université, vice-président ; Laurent Boyer, PU-PH, Aix-Marseille Université, CEReSS, AP-HM, secrétaire général et Rémi Laporte, PH, AP-HM, trésorier – a eu à recruter un nouveau directeur.

En effet, après plus de 20 ans en tant que directrice du CRES, dont deux dernières années inédites de par la crise sanitaire qui a traversé le monde, le départ à la retraite de Zeina Mansour, le 30 septembre 2022, marque un tournant de l'histoire du CRES. Le CRES et toute son équipe remercient cette grande professionnelle de la santé publique, qui a su durant toutes ces années œuvrer pour faire évoluer le CRES et confirmer sa notoriété dans un champ très spécialisé et parfois peu reconnu.

Le président et les membres du Bureau, la nouvelle direction et l'équipe du CRES, le réseau d'éducation à la santé avec les comités départementaux, construisent, depuis le 1^{er} octobre 2022, leur collaboration pour poursuivre la mission du CRES, en intégrant les enseignements de la crise sanitaire majeure, et en concertation avec les institutions : l'Agence Régionale de Santé et la Région Sud.

Après un premier trimestre 2022 encore très intense autour de la lutte contre le SARS-CoV-2, les directives gouvernementales et l'impact de la vaccination ont permis à tous de reprendre une « normalité » dans le déploiement des programmes d'actions, avec le retour en présentiel des acteurs, l'organisation de colloques, la réponse à une forte demande de formation... La thématique du « bien vieillir » est venue compléter les programmes existants, avec l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'actions triennal, sur sollicitation de l'ARS, dans le cadre de la prévention des chutes chez les personnes âgées et en faveur du maintien de leur autonomie.

Le colloque « dessiner la santé publique de demain », organisé par le CRES le 20 septembre 2022 à l'Hôtel de Région, a d'ailleurs été l'occasion d'engager une réflexion sur l'avenir de la santé publique pour envisager des perspectives d'efficacité, de solidarité et d'équité à partir des forces et des faiblesses de notre système de santé publique.

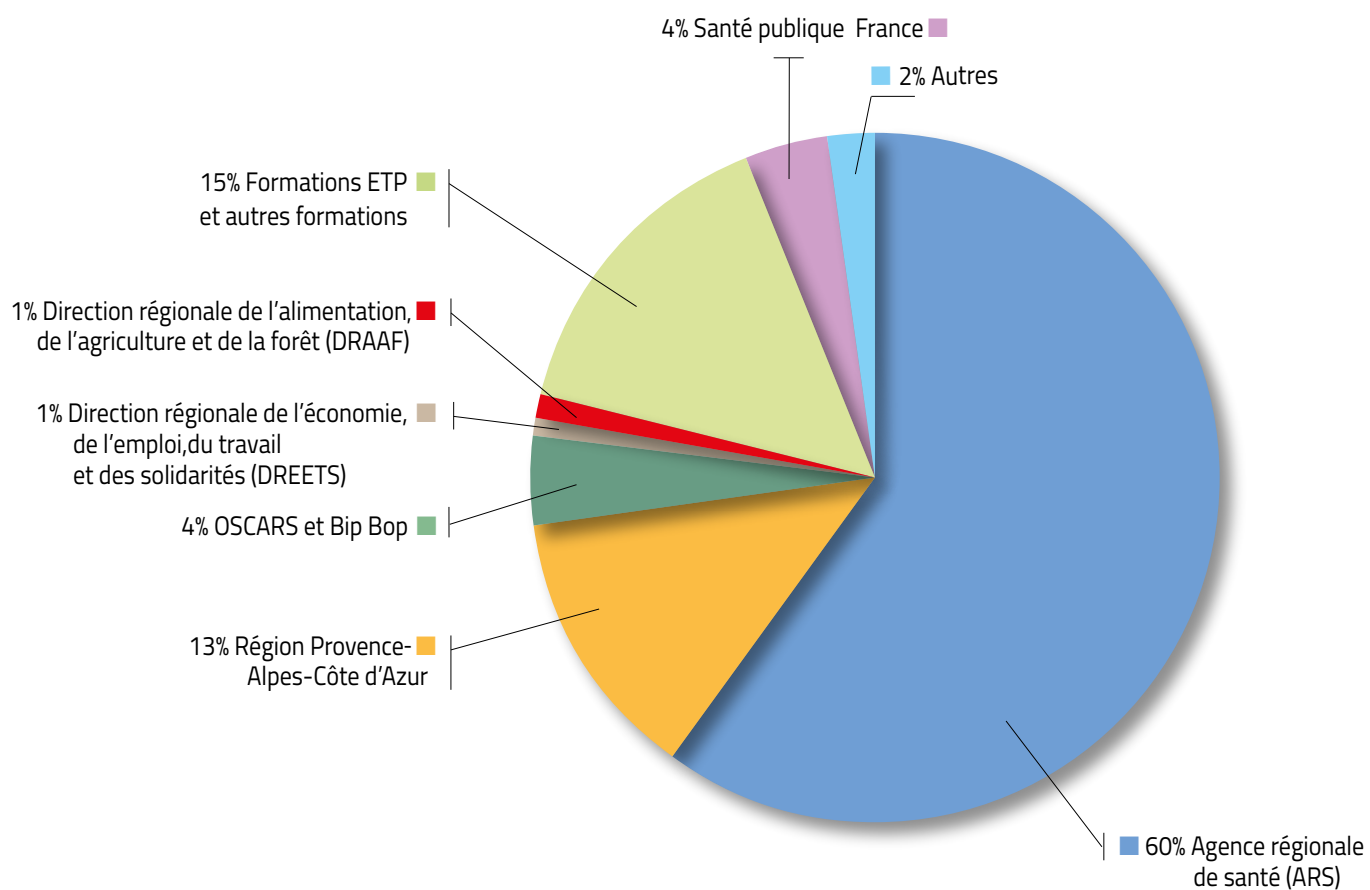
L'année 2022 a réaffirmé la nécessité de renforcer la prévention avec son inscription au sein du ministère de la Santé depuis juillet 2022. Les défis posés par le Conseil National de la Refondation lancé en octobre dernier ont confirmé la volonté de « faire entrer la prévention dans le quotidien de tous les Français » entre autres. Ces travaux font d'ailleurs l'objet d'un axe de travail intégré à la démarche de réactualisation du Projet Régional de Santé menée par l'ARS et à laquelle participe le CRES.

L'année 2022, qui a amené beaucoup de changements au sein du CRES, a été une année intense, riche pour chacun des professionnels. Les perspectives d'une nouvelle place de la prévention réaffirmée constituent un élément moteur pour la mission du CRES, avec l'ambition de voir la prévention et la promotion de la santé s'étoffer dans le système de santé.

Noura PAYAN
Directrice du CRES PACA

Sommaire

	Financements 2022	5
	Activités du CRES : panorama	6
	Organigramme	8
	Faits marquants 2022	10
1	Participation à la politique régionale et nationale de santé	12
2	Documentation : le centre de ressources documentaires	13
3	Communication	15
4	Bases de données	17
5	Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)	19
6	Vaccination	23
7	Nutrition	25
8	Santé sexuelle	26
9	Santé mentale	28
10	Éducation thérapeutique du patient (ETP)	34
11	Mois sans tabac	40
12	Accompagnement et animation territoriale	44
13	Santé environnement	49
14	Bien vieillir	60
15	Cancer	61
16	Santé au travail	64
17	Accompagnements méthodologiques	65
	Les sigles	66



Répartition des financements du CRES

Activités du CRES : panorama

➔ Centre ressource en prévention et promotion de la santé



Le Comité régional d'éducation pour la santé est un centre de ressources en prévention et promotion de la santé. Il a, au fil des ans, des besoins et des moyens, développé une palette d'activités qui se déclinent de la manière suivante :

1. Ressources documentaires

1- Ressources documentaires

- > Veilles documentaires : sélection et diffusion d'information
- > Transfert de connaissance : recherche documentaire, sélection bibliographique, dossier documentaire, prêt de documents
- > Constitution d'une base de données bibliographiques et d'outils pédagogiques en éducation et promotion de la santé : Bib-Bop
- > Vulgarisation de données probantes : travail de partenariat avec la Chaire Unesco EducationS&Santé sur le rôle de l'école dans la réduction des inégalités de santé
- > Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES
- > Participation aux rencontres des documentalistes sanitaires et sociales de la région

2. Valorisation Analyse

2 – Valorisation et analyse de l'activité, des acteurs, des productions et des outils

- > OSCARS
- > Mon ETP
- > Le Filin

3. Formation Sensibilisation

3 – Formation, sensibilisation, professionnalisation

- > En présentiel : méthodologie et évaluation, OSCARS et SiRSé, éducation thérapeutique du patient, santé environnementale, entretien motivationnel...
- > En ligne : webinaires en santé environnementale, e-learning vaccination, webinaires Mois sans tabac
- > Formations universitaires : masters santé publique, Staps, SENS, accueil d'internes de santé publique...
- > Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

4. Communication

4 - Communication

- > Outils de communication : site web, bulletin d'information, newsletters, comptes Twitter et LinkedIn
- > Relais des campagnes nationales : Semaine européenne de la vaccination, Mois sans tabac...
- > Campagnes de communication
- > Événementiels
- > Participation au réseau régional des responsables de communication en santé publique

5. Animation régionale

5 - Animation régionale

- > IREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé : coordination, comités techniques, formations, conseil méthodologique, séminaires, thé santé
- > Semaine européenne de la vaccination
- > Mois sans tabac
- > Soutien à la mise en place de maisons régionales de santé : état des lieux local, accompagnement méthodologique
- > ASV, CLS, CLSM
- > Dispositif régional Santé travail/ Promotion de la santé
- > Protection judiciaire de la jeunesse
- > Centre ressources ETP : documentation, accompagnement méthodologique, innovation, animation des acteurs
- > Santé mentale et PTSM

6. Impulsion d'actions régionales

6 - Impulsion d'actions régionales

- > Ratatouille et cabrioles
- > Dispositif de formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire
- > Écoute tes oreilles
- ...

7. Recherche interventionnelle

7 - Recherche interventionnelle

- > MotivacMater

8. Création de supports pédagogiques

8 - Création de supports pédagogiques

- > Guide méthodologique environnement Celester
- > Mallettes Planète, Comète
- > En patientant
- > Le Mouskit
- > ETP en scène
- > Tempo

Partenaires



Partenariats :



Participations aux instances décisionnelles et démocratiques

Participation aux instances décisionnelles et démocratiques

- > Régionales : CRSA, comités techniques de la Région et de l'ARS, comités de pilotage du PRSE, de la PJJ, CORALIM, Observatoire de la restauration durable de Mouans-Sartoux, CSO...
- > Nationales : HCSP, Conférence nationale de santé, FNES, SFSP, Santé publique France...

Financements



Financements

ARS, Conseil régional, Santé publique France, DREETS autres ARS, autres IREPS, DRAAF, inscriptions

Le CRES est organisme de formation enregistré sous le n° 93131181013, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Il est enregistré par l'Agence nationale du DPC (n° 5058) et est également organisme Datadocké.

Il est certifié QUALIOPi depuis février 2022.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivant : ACTIONS DE FORMATION.

Organigramme

Le Bureau



Président du CRES

Pr Pascal Auquier

Médecin épidémiologiste à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique et enseignant à la Faculté de médecine en charge d'une unité de recherche sur l'analyse des systèmes de santé

Vice-président

Tanguy Marqueste

Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences du sport, responsable du master activité physique adaptée

Secrétaire général

Pr Laurent Boyer

Médecin de santé publique, chef du département d'information médicale à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique, spécialiste des questions de santé mentale et de psychiatrie

Trésorier

Dr Rémi Laporte

Pédiatre à l'AP-HM, permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

La direction



Directrice du CRES

Noura Payan

L'équipe

Communication



Lisbeth Fleur
Responsable de la communication, communication vaccination

Documentation, gestion de bases de données, numérique



Nathalie Cornec
Responsable de la gestion de l'information et des bases de données



Gaëlle Lhours
Responsable de la gestion documentaire et coordinatrice des activités santé-environnement



Stéphanie Marchais
Chargée d'ingénierie documentaire ETP



Valérie Bouiller
Documentaliste

Chargés de projet et/ou formateurs



Cynthia Benkhoucha
Chargée de projets dynamiques territoriales de santé, santé mentale



Hélène Milan
Chargée de projets nutrition, santé environnement prévention cancers



Benoît Saugeron
formateur ETP, chargé de projets ETP et maisons de santé pluriprofessionnelles coordonnateur du centre de ressources en éducation du patient



Hania Nagues
Chargée de projets ambassadrice Mois sans tabac, Pass santé jeunes projet territorial de santé mentale 13



Pierre Sonnier
Pharmacien, formateur en ETP, chargé de projets



Cécile Chaussignand
Chargée de projets dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé accompagnements méthodologiques PJJ



Aurélie Bui
Interne en santé publique, personnes âgées, Mois sans tabac



Célia Crema
Chargée de projet développement de l'offre de santé dans les quartiers nord de Marseille



Audrey Priem
Chargée de projets personnes âgées, Mois sans tabac

Le Bureau a été renouvelé le 7 janvier 2022 suite aux départs de Roland Sambuc, Danielle Degremont et Martine Boyer.

Les Pr Roland Sambuc et Jean-Marc Garnier sont Présidents d'Honneur.



Perrine Burdet
Chargée de projets
santé environnement



Marion Sylvain
Chargée de projets
Mois sans tabac,
Pass santé jeunes,
PTSM région



Vanessa Pezé
Docteure en psychologie
sociale, psychologue
sociale de la santé
formatrice en ETP



Lucile Daumas
Chargée de projet
Oscars



Julia Rondon
Chargée de projets
prévention du suicide,
santé au travail

Service administratif



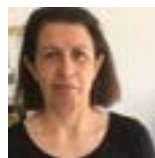
Florence Aubert
Secrétaire



Fahrye Hassankocaoglu
Service administratif



Élisabeth Moreira
Aide-documentaliste



Jacqueline Rius
Secrétaire ETP

Les formateurs et intervenants ponctuels

Cécile Bouillot, Diététicienne, Marseille

Anne Brozetti, Coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne

Catherine Corbeau, Médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier

Perrine Curvale, Psychologue

Carole Deccache, Dr en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse

Virginie Demdoug, Cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes

Manuel Do O Gomes, Psychopraticien, Paris

Dr Oriane de Mauroy, Médecin généraliste

Marion Fournier, Dr en sciences du mouvement humain, Nice

Dr Frédéric Jover, Psychiatre et formateur national en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS

Dr Boh Kouourma, Psychiatre et formateur national en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS

Aurore Lamouroux, Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille

Stéphanie Martignoni, Psychologue et formatrice nationale en prévention de la crise suicidaire, membre du GEPS

François Martin, Pneumologue, médecin de santé publique, Chartres

Dr Julia Maruani, Gynécologue

Isabelle Puech-Samson, Pharmacienne, Montpellier

Isabelle Pourrat, Médecin coordonnateur ETP, Pégomas

Violette Vanoye, Psychologue

Les contributeurs experts

Pr Pr Alain Deccache, Professeur émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain

Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard, Lyon 1, et vice-président de la Commission Technique des Vaccinations à la Haute Autorité de santé

Valérie Ivassenko, Chargée de projet à la Chaire UNESCO EducationS & santé

Pr Didier Jourdan, Professeur, titulaire de la Chaire UNESCO EducationS & santé

Faits marquants 2022

Deux colloques régionaux en santé publique en 2022

Le CRES a organisé deux colloques régionaux en 2022 à Marseille.

Le premier, en mars 2022, dans le cadre de ses projets en santé environnement, avait pour thème « One Health, une seule santé, pour prévenir les pandémies ». Organisé en partenariat avec l'ARS, la Région et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, son objectif était de faire un état des lieux des connaissances et des présentations d'expériences de terrain inspirantes, afin de faire émerger de nouvelles initiatives favorables à la santé environnementale.

Il a réuni plus de 100 professionnels.

Le deuxième, organisé en septembre 2022 dans le cadre du Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS), en partenariat avec l'ARS et la Région, sur le thème « santé publique, comprendre le présent pour préparer l'avenir », avait pour objectif de présenter et d'échanger sur les orientations préfigurées dans le rapport du Pr Franck Chauvin, alors président du HCSP. Plus de 200 professionnels y ont participé.

(Voir pages 22 et 59)



Noura Payan nouvelle directrice du CRES

Noura Payan est depuis le 1^{er} octobre 2022 la directrice du CRES, où elle succède à Zeina Mansour. Elle a rejoint le centre de ressources en santé publique après un parcours professionnel consacré aux secteurs du sanitaire et du médicosocial.

Avant d'intégrer le CRES, Noura Payan était depuis plus de 5 ans directrice d'établissements médico-sociaux (le groupe SOS Solidarités) où elle pilotait les projets d'établissement CSAPA CAARUD du pôle addictions Marseille comptant une équipe de 70 professionnels.



Le CRES impliqué dans le projet « Marseille en grand »

Le CRES s'est vu confier par l'ARS une mission d'amélioration de l'accès à la santé pour les habitants des quartiers prioritaires de la ville, dans le cadre du volet santé du Plan « Marseille en grand ».

Initié en octobre 2021, le Plan « Marseille en Grand » repose sur une stratégie nationale de soutien à la ville de Marseille qui concerne les domaines des transports, de l'éducation, de la sécurité, de l'économie et de la santé.

(Voir page 47)



Le plan régional "antichute des personnes âgées" : le CRES sollicité par l'ARS

Le plan national antichute des personnes âgées a pour objectif de réduire de 20% en 3 ans les chutes mortelles ou entraînant des hospitalisations des personnes âgées, grâce à la mobilisation des acteurs, la prise de conscience de la population, un objectif partagé et des mesures concrètes.

Le plan antichute s'articule autour des axes suivants :

- Savoir repérer les risques de chute et alerter
- Aménager son logement pour éviter les risques de chute
- Proposer des aides techniques à la mobilité faites pour tous
- Favoriser l'activité physique, meilleure arme antichute
- Favoriser la téléassistance pour tous
- Informer et sensibiliser

L'ARS PACA a mandaté le CRES en juin 2022 pour l'élaboration en région du plan. Il a fait l'objet d'une large concertation des acteurs et est décliné à travers les priorités d'action de santé publique et de prévention avec les professionnels et acteurs régionaux.

Le rapport a été remis en décembre 2022.

(Voir page 60)



Refonte du site Internet du CRES

Design modernisé, arborescence repensée, consultation sur smartphone optimisée... Le CRES a mis en ligne une nouvelle version de son site web. Il offre à l'internaute un accès à de l'actualité sur 17 thématiques de santé (santé des jeunes, santé environnement, nutrition, dépistages, vaccination, dynamiques territoriales de santé, vieillissement, santé mentale, santé au travail...).

Il améliore la visibilité des projets et programmes développés par le comité, de son offre de formations (en ETP et en promotion de la santé), de ses outils et de ses activités de veille documentaire. Une refonte totale pour un contenu de 1000 pages et plus de 10.000 ressources en ligne. *(Voir page 15)*

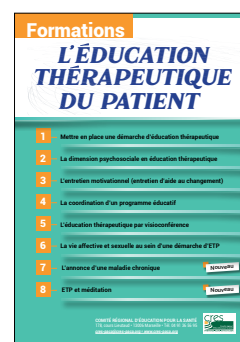


ETP : une offre de formations en évolution

Outre ses modules sur la mise en place d'une démarche d'ETP, la dimension psychosociale en ETP, l'entretien motivationnel, la coordination d'un programme éducatif, ou l'ETP en visioconférence, le CRES propose en 2022 deux nouvelles formations :

- Méditation et ETP (trois jours)
- L'annonce d'une maladie chronique (deux jours)

(Voir page 37)



Coordination d'un réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût

Le CRES, en partenariat avec le GRAINE et avec le soutien de la DRAAF, coordonne en 2022 le « Réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût ».

L'objectif de ce réseau consiste à instaurer une dynamique régionale permettant le développement d'actions en éducation à l'alimentation et au goût en région, en association avec un pôle de 19 acteurs publics et privés, via notamment l'organisation de modules de professionnalisation.

(Voir page 54)



Vaccination : de nouveaux outils pour les professionnels

Le CRES a mis en place en 2022 de nouveaux outils sur la vaccination pour les professionnels de santé de la région. Il réalise désormais une newsletter mensuelle sur l'actualité vaccinale, et 4 webinaires par an pour mettre à jour ses connaissances (sur le Sars-Cov-2, la grippe, les actualités vaccinales 2022 et l'entretien motivationnel).

(Voir page 23)



1 Participation à la politique régionale et nationale de santé

Le CRES est membre de nombreuses instances :

- La Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé
- Le Haut Conseil de la santé publique : commission spécialisée « prévention, éducation et promotion de la santé » dont la directrice du CRES, Zeina Mansour, a été présidente durant 4 ans jusqu'à son départ à la retraite en 2022
- La Conférence Nationale de Santé
- La Société française de santé publique
- Le Conseil d'administration de la plateforme nationale des ateliers santé ville
- Le groupe de travail de l'École des Hautes Études en Santé Publique sur les données probantes
- Le comité de pilotage de l'action 11.6 du Plan cancer (Santé publique France)
- La participation au comité Fabrique Territoires Santé, réseau national
- Le comité de pilotage de l'INCA (projet prévention du cancer dans les maisons de santé)
- La CRSA et sa commission spécialisée « prévention »
- Les différentes instances mises en place par l'ARS dans le cadre de la vaccination, de la prévention et promotion de la santé
- Le comité technique régional éducation thérapeutique du patient de l'ARS
- Le comité de pilotage maladies chroniques de l'ARS et de l'éducation thérapeutique du patient
- Le comité d'évaluation du Projet régional de santé de l'ARS
- Le comité de pilotage « obésité » de l'ARS
- Le comité des programmes des Agoras
- La Commission de Coordination de l'Offre de Proximité de l'ARS (CCOP)
- Le comité de pilotage PTSM Région
- Le comité de pilotage PTSM Bouches-du-Rhône
- Le comité de pilotage Marseille en grand
- Le comité d'orientation stratégique du PRSE
- Le comité de pilotage santé au travail et promotion de la santé DREETS et ARS
- Le comité de prévention de la crise suicidaire
- Le comité de pilotage DRSPI PPS
- Le comité technique régional des dépistages des cancers de l'ARS
- Le comité technique « Prévention des conduites addictives » (Conseil régional et ARS PACA)
- Le comité de pilotage du Mois sans tabac de SPF
- Le comité de pilotage interrégional de la Protection judiciaire de la jeunesse
- Le conseil d'administration de l'Observatoire régional de la santé
- Le conseil d'administration du GRAINE
- Le conseil d'administration du Gérontopôle régional PACA
- Le conseil d'administration de l'IRTS
- Les conseils d'administration des CoDES et CoDEPS 13
- Le Comité régional de l'alimentation de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (CORALIM)
- L'Observatoire de la restauration durable de la mairie de Mouans-Sartoux
- Le Conseil d'Orientation en Santé Mentale de la ville de Marseille (COSM)

2 Documentation : le centre de ressources documentaires

Le Centre de ressources généraliste en promotion et éducation pour la santé et en santé publique est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous.

Financiers

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Région Sud,
Santé publique France

La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

A La mise à disposition de ressources documentaires

Chiffres-clés

▶ **19 180** références bibliographiques en région ▶ **191** demandes d'informations

Les ressources documentaires

En 2022, le fonds documentaire se compose de :

- **45** abonnements à des revues : nouvel abonnement à Concours Pluripro, Digiformag, la Gazette des communes
- **11 683** articles et revues analysés
- **7 100** monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- **397** outils pédagogiques
- **6 068** fichiers électroniques indexés

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé.

Deux fonds documentaires spécialisés ont été constitués en **éducation thérapeutique du patient** et en **santé environnementale**.

La base de données bibliographique du CRES

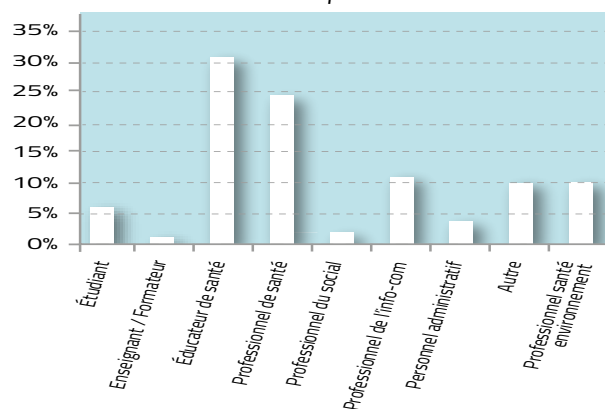
Fin 2022, la base de données Bib-Bop compte **19 180** références bibliographiques soit une augmentation de 8,59% par rapport à l'année précédente.

L'information et l'accompagnement du public

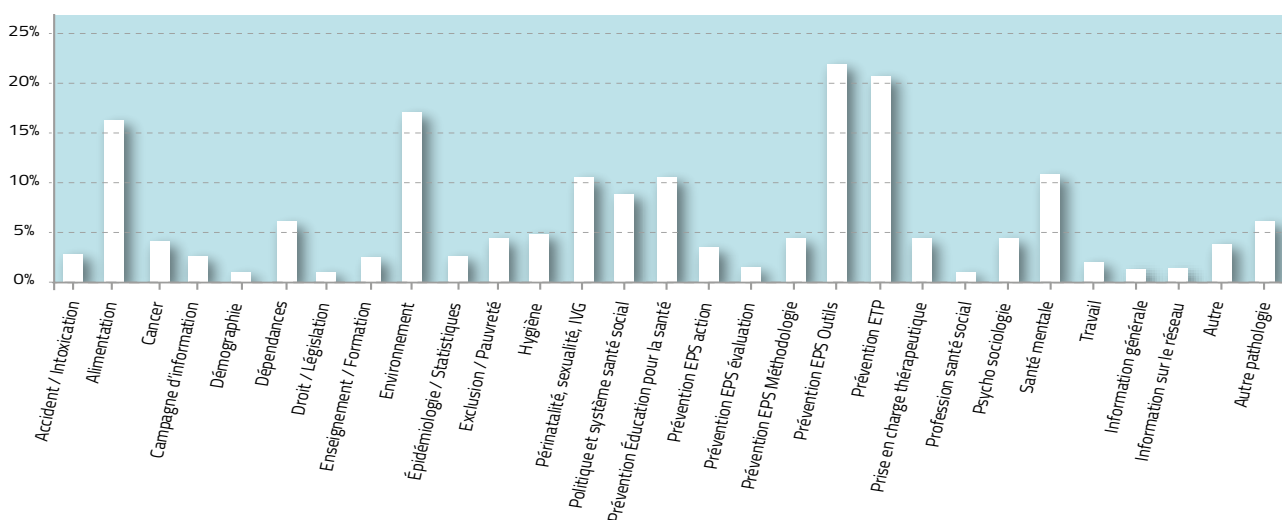
En 2022, **191** demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES et **253** prêts de documents ont été effectués (dont **131** prêts d'outils pédagogiques).

De plus, tout au long de l'année, les documentalistes accueillent des groupes d'étudiants de différentes formations initiales : CEU patients-experts, master STAPS, master de santé publique, IFSI Croix-Rouge, personnel de l'ARS, professionnels des Nations-Unies au Mali (financé par ailleurs) soit un total de plus de 250 étudiants.

Profil du public



Thèmes des recherches documentaires



Les documentalistes participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux : groupe des documentalistes sani-

taires et sociales, CLEM (réseau de documentalistes santé au travail) et nationaux (FNES).

B Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des **sélections bibliographiques** et des **dossiers documentaires** sur les thèmes suivants : dépistage de la crise suicidaire, PTSM, santé au travail, dynamiques territoriales, vaccination, ETP endométriose, empowerment, Plan antichute de la personne âgée, inégalités sociales de santé et école, éducation et promotion de la santé etc.

Les documentalistes ont sélectionné des ressources organisées en Padlet pour le colloque « Santé publique,

comprendre le présent pour préparer l'avenir » du 20 septembre 2022 et un dossier documentaire accessible en ligne a été réalisé pour le colloque « Prévenir le suicide : enjeux et moyens d'agir » du 18 octobre 2022.

Chaque mois, une **liste des dernières acquisitions** du CRES est diffusée aux inscrits, soit une centaine de références en moyenne organisée par thématiques.

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externes : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle, LinkedIn et le compte twitter.

C Réalisation d'une veille documentaire

Initiée en 2006, le CRES met en œuvre une veille documentaire permanente pour le projet régional de santé de l'ARS et les projets mis en œuvre par le CRES.

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils :

- 22 flux RSS
- 79 lettres électroniques
- 134 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher
- 260 abonnements à des comptes twitter

D Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

→ **Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES**

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et engager des travaux collectifs.

→ **L'accompagnement du traitement documentaire des CoDES**

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement au désherbage, à l'inventaire et à l'indexation.

Financiers

ARS et Région Sud

E Bib-Bop en 2022

Chiffres-clés

- ▶ **26 498** notices dans Bib et **5 845** notices dans Bop
- ▶ **83 427** visites et **61 449** visiteurs

Progression de Bib :

De 25 041 à 26 498 notices
+ 5,52% de 2021 à 2022

En 2022, une première réunion de mise à jour du langage documentaire de BIB-BOP « Mise à jour du thesaurus – langage documentaire de BIB » a eu lieu en visioconférence le 25 octobre 2022. Elle a réuni des documentalistes de l'IREPS Bourgogne-Franche-Comté, de Promotion santé Normandie, de l'IREPS Nouvelle-Aquitaine, du CREA-ORS Occitanie, de l'IREPS Occitanie, contributeurs de BIB et volontaires pour participer

Financiers

ARS et Région Sud, IREPS autres régions

Progression de Bop :

De 5 484 à 5 845 notices
+ 6,58% de 2021 à 2022

à la mise à jour du langage documentaire. Elle a permis de présenter l'activité et de définir la méthode. Un tableau de proposition partagée de termes pour la mise à jour du thesaurus a été transmis aux participants en novembre 2022. Une date de prochaine réunion est prévue au printemps 2023. BOP est intégrée au DRSPI (voir page 19).

3 Communication

Promouvoir ses missions et son offre de services, valoriser les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES (voir aussi les campagnes et outils de communication dans les rubriques thématiques).

■ Les outils de communication

Chiffres-clés

- ▶ 1 site web qui a enregistré **220 000** pages vues en 2022
- ▶ 3 numéros du bulletin Priorités santé, **7 000** destinataires
- ▶ 10 numéros de la newsletter mensuelle en 2022 et **7 900** destinataires
- ▶ **1 240** abonnés sur Twitter
- ▶ **1 000** abonnés sur le nouveau compte LinkedIn
- ▶ **849** abonnés pour la chaîne Youtube du CRES et **144** vidéos

➔ Le bulletin d'information « Priorités Santé »

Le bulletin d'information du CRES PACA, « Priorités Santé », paraît trois fois par an depuis 2001.

Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité du CRES et l'offre de services du pôle régional de compétences.

Les trois numéros de 2022 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des enfants et des jeunes, des parents, des personnes vulnérables, des malades chroniques... et de traiter de trois dossiers : « les punaises de lit », « le One Health », et « la santé publique de demain ».

Financé par l'ARS et la Région Sud, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 7.000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).

Depuis 2 ans, une nouvelle version du bulletin est éditée, avec une nouvelle maquette et une impression éco-responsable.

Financeurs

ARS et Région Sud

➔ Le site Internet www.cres-paca.org

Une nouvelle version du site internet du CRES a été mise en ligne début 2023.



L'arborescence a été entièrement réagencée, le design modernisé et la consultation sur smartphone optimisée... Une refonte totale pour un contenu de 1000 pages et plus de 10.000 ressources en ligne.

Le nouveau site internet propose de l'actualité sur 17 thématiques de santé (santé des jeunes, santé environnement, nutrition, dépistages, vaccination, dynamiques territoriales de santé, vieillissement, santé mentale, santé au travail...).

Il améliore la visibilité des projets et programmes développés par le CRES, de son offre de formations (en ETP et en promotion de la santé), de ses outils et de ses activités de veille documentaire.

Il est alimenté au quotidien.

Le site internet a enregistré sur l'année 2022 220.000 pages vues et 111.500 sessions, une baisse de 10% par rapport à l'année précédente.

Les rubriques les plus populaires sont celles qui concernent l'éducation thérapeutique du patient, notamment ses outils pédagogiques Comete et Planète, l'offre de formation du CRES ou encore les ressources documentaires et la base de données Oscars.

www.cres-paca.org



➔ La newsletter mensuelle du CRES

Le CRES a publié en 2022 10 numéros de sa newsletter mensuelle généraliste (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août).



La newsletter du CRES est un outil d'informations autour de l'actualité nationale et régionale de l'éducation pour la santé et de la santé publique, ainsi que de l'actualité du CRES et des CoDES. Elle permet également de créer du trafic sur le site du CRES. Elle est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES. Fin 2022, elle comptait 7900 abonnés.

<https://www.cres-paca.org/publications/newsletters-thematiques-du-cres/dernier-numero-de-la-lettre-mensuelle-du-cres>

➔ Le compte LinkedIn

Le compte LinkedIn permet de promouvoir les activités du CRES auprès de son réseau, de valoriser ses domaines d'expertise, de relayer les actualités de ses partenaires, de faire de la veille et de recruter des collaborateurs.

Lancé en 2021, il compte 1000 abonnés fin 2022.

<https://www.linkedin.com/company/cres-provence-alpes-c%C3%B4te-d-azur/mycompany/?viewAsMember=true>

➔ Le compte Twitter



Le compte Twitter du CRES est un outil de veille et de communication. Il permet d'informer sur l'actualité régionale de la prévention et de la santé publique et de donner de la visibilité aux actions du CRES. Des flux twitter sont régulièrement mis en place à l'occasion des colloques et événementiels organisés par le comité pour partager informations et ressources.

Le compte Twitter compte en 2022 1240 abonnés.

Animé au quotidien, il a largement relayé la crise sanitaire et les activités du CRES pour les acteurs de la région.

https://twitter.com/CRES_PACA

➔ La chaîne Youtube du CRES

La chaîne Youtube du CRES propose en 2022 144 vidéos : replay des webinaires thématiques, colloques réalisés en visioconférence, supports réalisés dans le cadre d'outils pédagogiques...

Elle compte en 2022 849 abonnés (+70%)

<https://www.youtube.com/channel/UCletq4cGHPLZZPt72Gsci0w>

➔ Les autres publications

D'autres publications ont été réalisées en 2022 :

- Catalogues de formation
- Actes de colloques : notamment les colloques réalisés en visioconférence dont les contenus sont disponibles en replay...

Toutes sont accessibles sur le site www.cres-paca.org, rubrique « publications ».



➔ Les relations presse

Le CRES peut être amené à organiser des relations presse à l'occasion de ses colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique.

En 2022, les relations presse ont tout particulièrement concerné la prévention du tabagisme avec la campagne nationale Mois Sans Tabac en novembre dont le CRES est ambassadeur, et la Semaine européenne de la vaccination, en avril. Des opérations presse menées en partenariat avec le service communication de l'ARS PACA.

4 Les bases de données

■ Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé « OSCARS » www.oscarsante.org

Chiffres-clés

- ▶ **47 870** actions dont **12 311** en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ **16** régions utilisatrices
- ▶ **317 947** internautes
- ▶ **100 379** interrogations dans les bases de Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS (Observation et Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales de santé.

Elle comporte plusieurs modules :

- **Un module généraliste** adopté par 10 régions à la demande des ARS : Grand-Est, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Océan Indien, Guadeloupe, Martinique
- **Un module « éducation thérapeutique du patient »** adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module « santé-travail »** en partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module national Mois sans tabac** à la demande de Santé publique France
- **Un module national « service sanitaire »** à la demande de Santé publique France

➔ Au niveau national

La base donne accès à **47 870** actions mises en œuvre dans les régions qui ont intégré OSCARS.



Mois sans Tabac

À la demande de Santé publique France, un module national a été développé pour recenser les actions mises en œuvre dans les régions participant au dispositif Mois sans Tabac.

➔ **10 486** porteurs, **23 296** actions



Financeurs

ARS et autres régions, DIRECCTE, Santé publique France



Service sanitaire

Afin de suivre le déploiement de ce dispositif et d'en assurer l'évaluation, Santé publique France a choisi de s'appuyer sur le site OSCARS comme outil d'observation et d'analyse des stages réalisés. La première année, les données ont été importées du questionnaire d'évaluation des étudiants mis en ligne par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Puis, en 2020-2021, le questionnaire d'évaluation des étudiants est confié à BVA. Les données sont exportées vers OSCARS où les stages sont reconstitués informatiquement selon certains critères.

En 2021-2022, le questionnaire a été remanié et le CRES poursuit ses évolutions en lien avec Santé publique France.

➔ En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte en 2022 12.311 actions couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense 1.453 structures porteuses d'actions.

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports sont réalisés, accessibles dans la rubrique "outils et supports créés", qui en compte 274.

Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

2 modules d'Oscars existent en Provence-Alpes-Côte d'Azur :



Santé au travail

À la demande de la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur, OSCARS s'est enrichi des actions de santé et de sécurité au travail dans le cadre du Plan régional santé au travail 2010-2014 (PRST 2) puis du PRST 3 (2016-2020) et maintenant du PRST 4.

➔ **46** porteurs, **457** fiches actions, **169** outils



Education thérapeutique du patient (ETP)

Le module OSCARS ETP intègre les programmes d'ETP autorisés par l'ARS. Cette extension prend en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critère de recherche « ambulatoire / hospitalier », possibilité de recherche par pathologie etc.

→ **180** porteurs, **793** programmes dont **274** en cours de réalisation.

Utilisation

Consultation d'OSCARS en 2022

317.082 visites

317.947 visiteurs

632.761 pages vues

Durée moyenne de la visite : 1 minutes 15 secondes

1,59 pages vues par visites, en moyenne

Interrogations des bases

83.661 interrogations dans la base des actions

14.004 interrogations dans la base des porteurs de projets

2.714 interrogations dans la base des outils

Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations, ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'OSCARS national. En 2022, le CRES a réalisé les extractions et rapports d'analyse suivants :

- Extraction des actions de prévention réalisées de 2017 à 2021 à Marseille dans le cadre du projet « Marseille en grand »
- Extraction des actions qui s'inscrivent dans le programme « Personnes vieillissantes. Prévenir l'ostéoporose et les chutes de 2019 à 2021 », en préparation du Plan de prévention des chutes de la personne âgée
- Éléments de diagnostic des activités de prévention du surpoids et de l'obésité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2017 à 2019
- Bilan Mois sans tabac 2022

Communication, formation

2022 aura été une année de communication et de formation à la base de données OSARS avec les réalisations suivantes :

- Une campagne de communication nationale sur les réseaux sociaux
- La réalisation d'un clip de promotion de la base de données et diffusion : <https://www.youtube.com/watch?v=QOldAhPCqkU>
- La réalisation de 5 tutoriels sur l'utilisation d'OSCARS et diffusion : <https://www.oscarsante.org/national/tutos>

En 2022, la formation à l'utilisation des bases de données OSCARS et SIRSÉ a eu lieu les 10 et 11 mars.

OSCARS a également été présenté lors des formations du CRES en santé environnementale, en éducation thérapeutique du patient, en formations universitaires (STAPS, master santé publique) et lors de formations à la méthodologie de projets en promotion de la santé au travail auprès des internes et médecins collaborateurs en santé au travail et auprès des professionnels de la DREETS.

Communauté de pratique

Les contributeurs ont un espace collaboratif leur permettant d'échanger sur Talkspirit, une plateforme pour communiquer et partager des informations.

5 Le dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)

Chiffres-clés

- ▶ **151** journées de formation
- ▶ **25** ateliers de présentation d'outils
- ▶ **16** ateliers d'échanges de pratiques
- ▶ **52** accompagnements méthodologiques
- ▶ Plus de **1 400** professionnels bénéficiaires

Comme l'année précédente, 2022 se caractérise par un accroissement des activités à destination des professionnels de la région, mais également du taux de participation, toutes activités confondues.

Le Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS) est un dispositif d'accompagnement des décideurs et des acteurs, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le CRES en assure l'animation et la coordination régionale et les 6 Comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) réalisent la mise en œuvre opérationnelle dans les départements.

Les partenaires du DRSPI-PPS sont l'ARS, les CoDES et le CoDEPS 13, Aix-Marseille Université (AMU), le Conseil régional, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), l'Éducation Nationale, Kedge Business School, le Gérontopôle Sud.

Les publics bénéficiaires sont des professionnels des champs sanitaire, social, médicosocial, de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la santé au travail, de la recherche. Sont concernés les coordonnateurs, praticiens, chercheurs, éducateurs, élus, étudiants... issus du libéral, d'associations, d'institutions, d'universités ou encore de collectivités.

A Les formations

Cette année, le dispositif régional a proposé **51 sessions de formation**, dont 5 réalisées par le CRES à destination des institutionnels et acteurs régionaux :

- 1 formation aux bases de données OSCARS et SIRsé PACA, en partenariat avec l'ORS (2 jours)
- 1 formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail (2 jours)
- 1 formation à l'entretien motivationnel
- 1 formation sur la méthodologie de projets des actions en milieu scolaire
- 1 formation à destination des membres de la commission santé de la CRSA (conférence régionale de santé et d'autonomie)

Ces 5 formations ont accueilli 83 participants.

Seule la formation relative aux actions en milieu scolaire a été maintenue au format visioconférence.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les ressources humaines du dispositif sur la région

En 2022 sont intervenus dans le cadre du dispositif régional de soutien : 27 formateurs, 13 conseillers en méthodologie de projets, 8 documentalistes et chargés de documentation et une responsable de communication.

Pour sa part, le CRES a fait intervenir dans ses activités du dispositif : 3 formateurs, 2 documentalistes, une aide documentaire et une responsable de communication.

L'objectif du dispositif est d'organiser, en région, une plateforme d'actions et de services de proximité destinés à soutenir et développer l'offre en prévention et en promotion de la santé, au plus près des besoins des acteurs et de la population. La convention pluriannuelle d'objectifs signée avec l'ARS en 2022 prévoit 6 grands objectifs opérationnels :

- Développer les compétences des professionnels
- Proposer du courtage de connaissances
- Sensibiliser, informer
- Favoriser le travail pluriprofessionnel
- Alimenter et valoriser la base documentaire des outils pédagogiques
- Adapter l'offre pour en garantir la qualité

Pour répondre à ces objectifs opérationnels, le CRES développe plusieurs activités à travers les missions détaillées ci-après.

L'ensemble des autres formations ont eu lieu en présentiel, avec toutefois un double format pour la formation à destination de la CRSA. En effet, la formation a été conduite 2 fois, une fois en présentiel pour les personnes pouvant se déplacer et une fois en distanciel pour les personnes plus éloignées.

En 2022, **une nouvelle formation** a été proposée en région, conçue par les comités, à destination des enseignants en IFSI (instituts de formation aux soins infirmiers). Deux sessions ont permis d'accueillir 24 participants, issus des départements 06, 13, 83 et 84. Une troisième session de formation est prévue en 2023 pour les départements alpins.

Cette formation est le fruit d'une demande conjointe de l'ARS et du Conseil régional, afin de soutenir le

déploiement du **service sanitaire** en région. Elle constitue une première étape et devrait être suivie d'une action de renforcement des capacités des étudiants en santé à intervenir, permettant de mobiliser les ressources documentaires, pédagogiques et d'expertise en méthodologie d'intervention proposées par les comités de la région.

B Les accompagnements méthodologiques

En 2022, les comités départementaux d'éducation pour la santé ont réalisé 51 accompagnements méthodologiques, auprès de diverses structures : associations, collectifs, institutions, centre hospitalier, municipalités, établissements scolaires, IFSI, DAC, CPTS, Maison sport santé...

Les accompagnements ont porté sur du soutien méthodologique en termes de création ou mise en

➔ Collaboration universitaire

Le CRES, dans le cadre du dispositif, a collaboré avec la faculté des sciences de Luminy : intervention dans le cadre du Master 1 « activité physique adaptée » (APA) sur la méthodologie de projets. Cette intervention s'est déroulée en format visioconférence et a nécessité la présence de 2 formatrices et d'une documentaliste.

œuvre de projet (diagnostic et plan d'action, formation, accompagnement d'un collectif à la définition de projet commun...) ou sur un soutien en termes de connaissances et de compétences d'intervention dans différents domaines (habitat inclusif pour les personnes âgées, cancer au féminin, handicap, sexualité, nutrition, accès aux soins, parentalité, compétences psychosociales, santé mentale, écrans...).

C L'organisation et l'animation d'un « thé santé »

Le thé santé est un temps de rencontre entre professionnels, permettant de présenter et valoriser des publications scientifiques sur un sujet d'actualité en éducation et promotion de la santé, grâce à la lecture de professionnels de terrain.

Habituellement organisés autour d'une dégustation de thé, les thés santé consistent en une après-midi d'échanges et de réflexion entre professionnels sur un sujet d'actualité, dans un objectif de courtage de connaissances, de valorisation des publications et des données probantes existantes sur le sujet traité.

En 2022, le CRES a organisé son thé santé en présentiel. Il a porté sur le thème suivant : « **Données probantes, recherche, politiques publiques** », avec les interventions de Hervé Meur, pilote régional de plans d'actions de prévention-promotion de la santé

à l'ARS PACA, et de Nina Taurel, chargée de projets au CoDES 83 en charge du déploiement du programme de renforcement des compétences psychosociales Good Behavior Game.

22 participants y ont assisté, appréciant la qualité et la diversité des échanges, mais également les regards croisés donnant une vision différente et complémentaire de l'utilisation des données probantes et de la recherche dans le champ de la promotion de la santé.



D La vulgarisation des données de la littérature

En 2022, le travail engagé en lien avec la Chaire Unesco EducationS & Santé sur la contribution des écoles et de collectivités dans la réduction des inégalités de santé s'est poursuivi avec la proposition de mise en place du **projet Kit CAP** (Kit de développement des capacités des écoles et collectivités la réussite éducative et l'équité en santé). Ce projet propose d'utiliser de façon opérationnelle les données scientifiques contenues dans la revue de littérature scientifique produite par la Chaire. Cette revue présente en effet les connaissances actuelles en matière d'impact de la prévention en milieu scolaire sur les inégalités ainsi que des recommandations en matière de politiques, de pratiques et de recherche.

La démarche proposée par Kit CAP repose sur 2 dynamiques :

- Un accompagnement des pratiques éducatives mises en place dans les classes des écoles

primaires, tenant compte des inégalités de santé des élèves et visant à les réduire

- Un accompagnement des politiques locales permettant de soutenir la démarche de réduction des inégalités et inspiré de la politique d'apprentissage tout au long de la vie pour la santé.

Cette démarche a été présentée, en fin d'année 2022, aux deux rectorats de la région ainsi qu'aux élus de cinq municipalités : Digne-les-Bains, Veynes, Nice, Valbonne et Marseille. La validation de ces élus et des rectorats est nécessaire pour proposer la mise en place de la démarche en région.

Avec ces soutiens institutionnels et politiques, le CRES proposera aux comités d'éducation pour la santé de la région de mettre en place ces accompagnements et ainsi de déployer la démarche dans le cadre d'un projet pilote qui s'étendra de 2023 à 2024.

E Les groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels

Les chargés de projets du CRES assurent la coordination de groupes de travail pluriprofessionnels et intersectoriels en éducation et promotion de la santé. Ces comités techniques ont pour objectifs :

- Accompagner la mise en place de projets intersectoriels en améliorant la connaissance réciproque entre les acteurs et en travaillant autour d'une culture commune,
- Améliorer la qualité de l'offre de formation par la découverte, l'analyse et l'appropriation de nouveaux outils et concepts

En 2022, le CRES a organisé et animé :

- 3 journées de travail sur l'accompagnement et la formation des enseignants chargés du service sanitaire des étudiants en santé
- 2 temps de travail consacrés au groupe sur les actions prometteuses
- 2 temps de travail sur le numérique et ses usages, dans les actions de promotion de la santé
- 4 journées de travail dédiées à la nouvelle formation sur la participation des publics vulnérables
- 3 journées de travail dédiées à la qualité et la coordination du dispositif régional

F La gestion de la base de données BOP

Dans le cadre du DRSPI-PPS, la coordination interrégionale des bases Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des dispositifs de soutien. Bib-Bop permet de mutualiser les **ressources documentaires de 5 régions** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Occitanie.

La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop. Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bib-Bop.

Le travail d'homogénéisation de la base et de gestion des doublons a été effectué.

Des échanges de pratiques ont été proposés :

- Avec EndoFrance, pour une présentation des supports destinés aux patientes atteintes d'endométriose
- Avec le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) du Pays d'Aix, pour découvrir l'outil Déclic Ecomobil, sur le thème des mobilités douces
- Avec la CNAM ISTNA, pour la présentation du Nutrigame, sur le thème de l'alimentation saine et de l'activité physique

En 2022, **578 nouvelles notices** ont été saisies dans BOP par les CRES, CoDEPS et CoDES de la région.

L'instance de pilotage

Le CRES anime le comité de pilotage constitué de l'ARS (siège) et des délégations départementales, du Conseil régional, des directions des 5 CoDES et du CoDEPS 13, de l'Université d'Aix-Marseille, facultés de médecine et des sports, et de la direction du CRES.

Cette instance à pouvoir décisionnel se réunit une fois par an pour valider le bilan de l'année effectuée et définir le projet du dispositif pour l'année à venir. Pour l'année 2022, ce comité de pilotage s'est réuni en mars 2023. En plus du renouvellement des activités menées en 2022, le comité de pilotage prend connaissance des adaptations du dispositif et du maintien des principales activités mais aussi du déploiement de certaines activités liées aux projets développés par les comités.

Les orientations proposées pour 2023 portent sur :

- Des réflexions relatives aux formations proposées et aux accompagnements méthodologiques réalisés
- Des missions de courtage de connaissances à visibiliser et à développer
- Les perspectives de travail avec les cadres enseignants du service sanitaire des étudiants en santé
- Une implication sur la coordination à mettre en place dans le cadre de la circulaire sur les compétences psychosociales

Les comités techniques qualité

Ces comités techniques ont pour objectif de garantir l'évolution de l'offre de service du dispositif en lien avec les besoins observés. Composés seulement du CRES et des 6 acteurs opérationnels de la région, les comités techniques qualité se sont réunis 7 fois en 2022. Ils ont été consacrés à la programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année suivante, au travail sur les formations relatives au service sanitaire des étudiants en santé et à la participation des publics.

G La communication

En 2022, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le dispositif régional de soutien via leur site Internet. Le CRES a évoqué l'actualité du dispositif dans chacun des 10 numéros de sa newsletter mensuelle ainsi que dans son bulletin

« Priorités Santé » diffusé à 7000 exemplaires. Il a également réalisé et édité 2500 exemplaires du catalogue des formations du Dispositif régional de soutien.

Le colloque régional fait l'objet d'un encadré ci-dessous.

Le colloque régional « Santé publique : comprendre le présent pour préparer l'avenir »

Après 2 années sans édition en raison de la crise sanitaire, le CRES a enfin pu tenir en 2022 son colloque régional annuel dont l'objectif est d'informer et de sensibiliser les professionnels à un sujet, une actualité ou une politique de santé.



Organisé le 20 septembre 2022 à l'Hôtel de Région à Marseille, le colloque « **Santé publique : comprendre le présent pour préparer l'avenir** » avait pour objectif de présenter et d'échanger sur les orientations telles que préfigurées dans le rapport « Dessiner la santé publique de demain » remis en mars 2022 par le Pr Franck Chauvin, ancien président du HCSP, au ministre de la Santé.

Ce rapport fait suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a révélé les faiblesses du système de santé publique et a conduit à redéfinir les contours et les modalités de la santé publique de demain vers plus d'efficacité, d'équité et de transparence.

Situé ainsi à un tournant historique, ce colloque est revenu sur l'importance de replacer l'humain au centre de la santé publique, de créer des environnements favorables à la santé ou encore de mettre en œuvre une approche globale et intersectorielle de la santé, socles de la promotion de la santé qui figurent parmi les enjeux centraux de ce rapport.

Tout au long de la journée, des experts et intervenants de renom issus du HCSP, de l'EHESP, de Santé publique France, du CERPOP, de la chaire Unesco EducationS&santé, d'établissements de santé, des élus et des intervenants institutionnels se sont succédé devant 217 participants en intervention plénière ou autour de tables rondes.

81 questionnaires de satisfaction ont été recueillis à l'issue du colloque faisant état d'un taux de satisfaction global de 98,7% et de la qualité et de la richesse des interventions.

Le numéro 64 de Priorités Santé, le bulletin du CRES, a consacré un dossier complet à ce colloque : <https://www.cres-paca.org/image/16229/12537?size=1800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline>

Les vidéos des interventions ainsi que la sélection bibliographique des documentalistes sont disponibles :



<https://www.cres-paca.org/publications-du-cres/actes-de-colloques/sante-publique-comprendre-le-present-pour-preparer-lavenir-septembre-2022>

6 Vaccination

Chiffres-clés

- ▶ **1** nouvelle newsletter mensuelle sur la vaccination envoyée chaque mois à 960 destinataires
- ▶ **4** webinaires par an sur l'actualité de la vaccination
- ▶ **1 centaine** d'actions de promotion de la vaccination réalisés durant la Semaine européenne de la vaccination 2022
- ▶ **3** nouvelles vidéos pour le e-learning sur la vaccination qui passe en 2022 de 8 à 9 heures de contenus

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination, associant de nombreux partenaires.

En 2022, année à nouveau marquée par une forte actualité vaccinale liée au CoVID-19, de nouveaux outils de promotion de la vaccination ont été mis en place par le CRES à destination des professionnels de santé.

A Un outil d'information pour les professionnels de la vaccination en région

Le CRES réalise depuis début 2022 une lettre d'information régionale sur l'actualité de la vaccination pour les professionnels de la région.

L'objectif est d'améliorer l'information sur les enjeux de la vaccination. S'y abonner permet de retrouver tous les mois un point sur les derniers communiqués,

rapports, études, données probantes, initiatives, outils, ressources...

9 numéros ont été réalisés dans l'année, et diffusés à 960 destinataires acteurs de la vaccination.

Le taux d'ouverture varie entre 25% et 35%, ce qui représente un bon pourcentage.

B La Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2022

La Semaine européenne de la vaccination s'est déroulée du 25 avril 2022 au 1er mai 2022 pour la troisième année consécutive dans le contexte de la crise sanitaire, avec des partenaires toujours mobilisés dans la campagne de vaccination contre le Covid-19.

L'organisation a été similaire aux années précédentes, avec une participation du CRES et de l'ARS aux réunions nationales de Santé publique France et du ministère de la Santé, l'organisation d'un comité de pilotage régional (en visioconférence) et la mobilisation dans les départements avec les CoDES et les délégations territoriales de l'ARS.

92 partenaires se sont mobilisés en 2022 pour rappeler les enjeux de la vaccination en général : services de l'Etat, villes, organismes d'assurance maladie, URPS et Ordres, conseils départementaux et PMI, Education nationale, IFSI, centres de vaccination, associations, établissements de santé... De nombreuses maisons de santé pluriprofessionnelles ont également rejoint les comités de pilotage en 2022.

Une centaine d'actions ont été déployées dans les six départements auprès du grand public ou des professionnels de santé : actions d'information / sensibilisation sur la vaccination en majorité, mais aussi actions de relais des messages et des outils de la SEV, ou encore actions de vaccination hors les murs et nombreuses visio-conférences. À noter des actions de promotion de la vaccination HPV et autour de l'entretien motivationnel dédié à la vaccination.

L'appel à projet dédié à la SEV a permis de financer une quinzaine d'actions.

Outre la mobilisation régionale, le CRES a mené des actions de communication sur les réseaux sociaux, dans ses outils de communication (site, newsletter), mis en ligne le calendrier vaccinal interactif 2022, animé une séance de formation sur l'entretien motivationnel en vaccination pour les partenaires et réuni les CODES de la région pour un temps de retour d'expérience.

18 questionnaires d'évaluation ont été retournés. Les partenaires ont pu mener à bien les actions envisagées sans difficulté à 82%. Ils s'estiment satisfaits (59%) ou très satisfaits (18%) de l'édition 2022.

Les points forts identifiés : la participation des MSP, les outils nationaux, l'intérêt pour la vaccination des publics et la mobilisation des partenaires.

Les points faibles : une dynamique moindre, l'absence d'outils de promotion du calendrier vaccinal à la commande et de relations presse (élections présidentielles), à prendre en compte dans le déploiement de la SEV 2023.

C Un e-learning sur la vaccination www.formationvaccinationpaca.fr

Depuis 2019, une nouvelle version du e-learning du CRES, de l'ARS et de l'ORS PACA est proposée, avec une nouvelle solution technique et des contenus régulièrement mis à jour.

Il s'agit d'un cours en ligne pour les professionnels de santé comprenant des vidéos et des quiz d'évaluation des connaissances répartis en 4 modules :

- La vaccination en général
- La vaccination en pratique
- La politique vaccinale en France
- Les vaccins

En 2022, trois nouvelles vidéos ont été produites :

- **La couverture vaccinale en France et en région**, avec Lauriane Ramalli, épidémiologiste à Santé publique France PACA Corse
- **L'administration des vaccins, technique de vaccination intradermique, vaccination sous cutanée et vaccination intramusculaire**, en partenariat avec le Conseil départemental 13 et son CLAT de Marseille Bougainville, ainsi que le centre de vaccination de la ville d'Arles.
- **La vaccination BCG, avec le Pr Daniel Floret de la HAS**

Le cours passe à 28 vidéos et à 9 heures de contenus.

Fin 2022, **2 393 inscrits** sont enregistrés, contre 1650 fin 2021, soit **743** en une année.

- Genre : 26 % d'hommes, 74 % de femmes
- Profession : médecins 26%, infirmiers 32%, pharmaciens 12%, élèves infirmiers 5%, sage-femmes 4%, autres 24,3%

- Pourcentage d'achèvement du cours : moins de 25% : 48% ; 25 à 50% : 12% ; 50 à 75% : 8% ; 75 à 100% : 32%
- Origine géographique : 40% des inscrits viennent de Provence-Alpes-Côte d'Azur (surtout Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes et Var), le reste de l'ensemble des départements français
- 782 questionnaires d'évaluation ont été enregistrés, dont **311 en 2022** :
 - Note attribuée au e-learning : **4,3 sur 5**
 - Une utilisation jugée facile pour plus de 98%, qui permet de mettre à jour et d'améliorer les connaissances sur la vaccination, qui facilite l'argumentation auprès de sa patientèle pour 79%, permet de s'approprier le calendrier vaccinal, et de répondre aux questions les plus fréquemment posées pour 80%
 - Des besoins complémentaires apparaissent : mise à jour des vidéos, notamment Sars-cov-2, et demandes de vidéos sur les hépatites et les rotavirus.

Les statistiques de consultation de Google Analytics révèlent une consultation importante du e-learning, bien que légèrement inférieure à 2020 et 2021 durant la crise sanitaire.

Le cours enregistre **5 780 utilisateurs en 2022** (contre 6878 utilisateurs la période précédente), et **11 936 sessions** (contre 12.861 sessions en 2021).

Le nombre de pages vues a augmenté : **67 872 en 2022** contre 48 577 (soit une hausse de 40%).

Les personnes consultant en moyenne 9 minutes le contenu.

D L'organisation de webinaires sur l'actualité de la vaccination pour les professionnels de santé de la région

Le CRES propose depuis la crise sanitaire des webinaires réguliers sur l'actualité de la vaccination. Quatre ont été organisés en 2022, en direct, avec des experts de la vaccination, en partenariat avec l'ARS PACA.

- « **La vaccination contre le SARS-COV-2** », avec le Pr Daniel Floret, Haute Autorité de santé, le 28 avril 2022, 113 inscrits et 70 participants
- « **La vaccination contre la grippe** », avec le Pr Daniel Floret, Haute Autorité de santé, le 15 septembre 2022, en partenariat avec l'Assurance maladie : 70 inscrits et 48 participants



- « **Actualités vaccinales 2022** », avec le Dr Patricia Minaya-Flores de la Haute Autorité de santé, le 18 octobre 2022, 143 inscrits et 70 participants
- « **L'entretien motivationnel, un outil efficace pour réduire l'hésitation vaccinale** : exemple du programme EMMIE dans les maternités du Québec et expérimentation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », avec le Pr Arnaud Gagneur, CHUS Fleurimont, Université de Sherbrooke, Québec, le 6 décembre 2022 : 124 inscrits et 68 participants

Les participants ont reçu une bibliographie sur chacune des thématiques pour accompagner les webinaires. Les webinaires sont disponibles en replay sur la chaîne Youtube et le site internet du CRES.

■ Programme d'éducation nutritionnelle en écoles maternelles de quartiers défavorisés

Chiffres-clés

- ▶ Près de **500** séances sur divers thèmes de la nutrition dans près de **250** classes, auprès de 6000 élèves
- ▶ Près de **1000** parents bénéficiaires de près de 80 temps de rencontres

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2011-2012, l'ARS a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9 % des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7 % en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Éducation nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, ont développé un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents. Ce programme est intitulé « Ratatouille et cabrioles ». Il est déployé sur 3 années consécutives, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.



En 2022, le CoDEPS des Bouches-du-Rhône a rejoint le programme.

Le CRES a organisé une réunion avec les partenaires en septembre 2022. Il a également mis en place une journée régionale en novembre 2022, à laquelle ont participé les intervenants départementaux du programme d'éducation nutritionnelle. Cette journée a permis de travailler sur des questionnaires d'évaluation au niveau régional.

Une région régionale de bilan avec les CoDES/CoDEPS est prévue pour le 10 juillet 2023.



Le Dispositif régional d'accès à la contraception pour tous

Chiffres-clés

- ▶ 1 journée de sensibilisation sur les deux thématiques « santé sexuelle » et « santé mentale » organisée pour les professionnels de Toulon
- ▶ 1/2 journée de sensibilisation sur la thématique « santé mentale »
- ▶ 50 professionnels sensibilisés

Financier

Région Sud

Dans le cadre du soutien aux politiques d'accès à la contraception et à la prévention des grossesses non désirées, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place depuis 2013 un dispositif comprenant 3 volets :

- Création d'un **dispositif de formation-sensibilisation** à destination des professionnels de santé, des professionnels socio-éducatifs et des jeunes
- **Création d'un site web** d'information et d'échanges sur la sexualité et la contraception des jeunes
- **Création du chéquier-coupons PASS santé, prévention et contraception**, lancé en 2013, avec pour objectif de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs

Pour la mise en œuvre du volet 1, portant sur la création d'un dispositif de formation-sensibilisation, le CRES a été sollicité, afin d'organiser, en partenariat avec la Région, des séances de sensibilisation à l'intention des professionnels intervenant auprès des 15-26 ans. L'objectif général est de développer les connaissances et compétences des professionnels-relais intervenant auprès des jeunes de la région, sur les thématiques vie affective et sexuelle et santé mentale, afin de mieux les accompagner dans leurs démarches et mieux répondre à leurs besoins.

Depuis 2013, ces sessions sont mises en place chaque année et ont vu leur format et contenu évoluer, pour proposer à ce jour, d'une part, une présentation du PASS santé jeunes dans sa globalité (dispositif, chéquier et site), et d'autre part, une **sensibilisation des professionnels-relais aux questions se rapportant à deux thématiques** :

- **Santé sexuelle** : thématique initiale de ces séances de sensibilisation, sont abordées les questions de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de la contraception, afin d'améliorer le parcours santé des jeunes en matière de santé sexuelle. La région est en effet celle qui connaît l'un des plus forts taux d'IVG de France métropolitaine. Selon les données de la DREES⁽¹⁾ en 2021, malgré une stabilisation en France métropolitaine, le taux d'IVG reste très hétérogène selon les régions, avec des écarts pouvant aller du simple au double : de 11,3 ‰ en Pays de la Loire à 21,8 ‰ en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À partir de 2020, la thématique IVG et contraception a été élargie à la thématique de la vaccination HPV, en partant du constat que la région est l'une de celle qui connaît le plus faible taux de vaccination en France métropolitaine, avec une couverture vaccinale à 1 et 2 doses inférieure de + de 7 points par rapport à la moyenne nationale (40% vs 45% et 34% vs 42%).

- **Santé mentale** : avec la crise sanitaire et son impact sur la santé mentale des Français, et plus particulièrement celle des jeunes, le Conseil régional a fait également le choix dès 2022 d'agir en matière de prévention en santé mentale en intégrant dans son chéquier Pass santé jeunes 4 coupons pour financer des consultations chez un psychologue, et d'enrichir les sessions de sensibilisation en proposant des modules sur la santé mentale.

Malgré une moindre intensité de la crise sanitaire aujourd'hui, la santé mentale pâtit encore des différents confinements de 2020. Enfin, il est à noter qu'en 2022, le Pass santé jeunes s'est enrichi de 2 coupons pour l'achat de protections périodiques afin de lutter contre la précarité menstruelle.

➔ Organisation des sessions de sensibilisation

Le CRES organise régulièrement des sessions sous forme de demi-journées abordant soit la santé mentale soit la vie affective et sexuelle, ou de journées entières abordant les deux thématiques, en partenariat avec :

- Le Conseil régional
- Le Planning Familial
- Le Collège de gynécologie médicale Marseille-Provence et la gynécologue Julia Maruani
- L'AP-HM avec les psychologues Violette Vanoye et Perrine Curvale, psychologue spécialisée en psychologie développementale.

Ces sessions de sensibilisation sont aussi l'occasion de présenter des structures locales (selon les thématiques) afin de présenter leurs missions, permettre une meilleure connaissance des ressources du territoire et favoriser l'orientation des jeunes.

Le CRES propose également une sélection bibliographique sur les thématiques abordées.

(1) VILAIN Annick, FRESSON Jeanne, REY Sylvie, Interruptions volontaires de grossesse : la baisse des taux de recours se poursuit chez les plus jeunes en 2021. *Études et Résultats* ; n° 1241. 2022-09, 4 p.

En 2022, le CRES a organisé les sessions suivantes :

- **Une journée** sur les deux thématiques santé mentale et santé sexuelle, à Toulon, en partenariat avec le CoDES 83, avec 21 participants, en juin 2022
- **Une ½ journée** sur la thématique santé mentale, à Brignoles, en partenariat avec le Conseil local en santé mentale de l'agglomération verte, avec 29 participants, en décembre 2022

Concernant la typologie des participants, les profils sont divers, avec des conseillers en insertion socio-professionnelle, des éducateurs spécialisés, des assistants de service sociaux, des psychologues, des professionnels de l'Education nationale, de services jeunesse.

Chaque séance organisée fait l'objet d'une évaluation le jour J, puis d'une évaluation à J+3 mois et J+6 mois.

Pour la journée organisée à Toulon, 10 personnes, sur les 21 présentes ont répondu au questionnaire d'évaluation : 100% des répondants estiment que la journée a répondu à leurs attentes, 78% se sentent plus à même d'orienter les jeunes sur des questions relatives à la santé mentale et 22% moyennement. Ce taux s'élève à 100% pour les questions de santé sexuelle.

Pour la ½ journée à Brignoles, 16 personnes ont répondu au questionnaire, sur les 29 présentes. 94% des répondants estiment que la session de sensibilisation a répondu à leur attentes et 6 % partiellement. 75% se sentent plus à l'aise pour orienter les jeunes sur des questions relatives à la question de santé mentale et 25% moyennement.

Le PASS santé jeunes a également fait l'objet d'une présentation et d'une valorisation à travers les outils de communication du CRES : site Internet, lettres d'information, bulletin d'information, Twitter, LinkedIn.



➔ Perspectives 2023

À l'issue de 2022, le Conseil régional a fait part de son souhait de faire évoluer la programmation des sessions de sensibilisation, et d'étudier la possibilité d'élargir les thématiques abordées. En 2023, l'objectif sera :

- De poursuivre les sessions de sensibilisation sous le format actuel, au moins jusqu'en mai 2023
- De réaliser un diagnostic auprès d'acteurs identifiés avec le Conseil régional pour définir les thématiques et les besoins des acteurs de terrain en matière de santé des jeunes sur la région.

A Dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

Chiffres-clés

- ▶ 22 participants à la journée annuelle régionale des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire
- ▶ 200 participants au colloque régional sur la prévention du suicide

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coordonnateur régional du dispositif des formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire, le CRES est en charge depuis 2018 du déploiement en Provence-Alpes-Côte d'Azur du modèle de formation défini au niveau national par le ministère des Solidarités et de la Santé en lien avec le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide (GEPS).

Suite à la modification du dispositif au niveau national (circulaire ministérielle de juillet 2021), le rôle du CRES s'est traduit en 2022 par la poursuite de 6 objectifs :

- Coordonner la mise en place des formations en prévention de la crise suicidaire par les CoDES en région
- Soutenir le réseau des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire
- Soutenir le réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire au niveau régional
- Animer deux espaces collaboratifs dans l'Agora Social Club pour les participants aux formations et pour les formateurs
- Évaluer le dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire
- Participer au déploiement du service sanitaire des étudiants en santé sur la thématique « santé mentale » (reporté en 2023)

1 Coordonner la mise en place des formations en prévention de la crise suicidaire par les CODES en région

- Suivi des activités des CoDES et CoDEPS
- Organisation de deux réunions de coordination régionale avec le réseau, en janvier et septembre 2022
- Production d'un catalogue de formation régional et soutien à la communication du réseau des CoDES et CoDEPS
- Participation au listing et référencement des annuaires départementaux et régionaux réalisés pour les formations

2 Soutenir le réseau des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire

Organisation de la **journée annuelle régionale des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire**, le 13 décembre 2022 à Marseille (22 participants).

La journée s'est déroulée en deux temps :

- présentations en plénière des interventions du Dr Patrick Genvresse et du Pr Michel Debout,

suivies d'un temps d'échanges avec les formateurs nationaux et la représentante de l'ARS

- puis deux ateliers d'échanges l'après-midi.

Les résultats de l'évaluation montrent que la journée a été satisfaisante pour les personnes participantes. Une synthèse des échanges a été rédigée et diffusée à l'ensemble du réseau des formateurs régionaux.

3 Soutenir le réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire au niveau régional

Le CRES a organisé un colloque régional sur la thématique de la prévention de la crise suicidaire à l'attention de toutes les personnes formées de la région et de son public habituel : « **Prévenir le suicide : enjeux et moyens d'agir** » à Marseille en octobre 2022. La journée a réuni 138 participants en présentiel et une soixantaine de participants ont suivi les échanges à distance.

L'évaluation du colloque montre une grande satisfaction des participants vis-à-vis des présentations et de l'organisation générale.

4 Animer deux espaces collaboratifs dans l'Agora Social Club pour les participants aux formations et pour les formateurs

Deux espaces collaboratifs ont été créés pour soutenir le dispositif de formations en prévention de la crise suicidaire

- Réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire : 106 utilisateurs
 - Espace des formateurs régionaux : 18 utilisateurs
- Ils ont été alimentés en 2022, avec notamment le relais des informations et événements autour de la santé mentale et de la crise suicidaire.

5 Évaluer le dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

En 2022, l'évaluation du dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire a été réalisée par le CRES.

- Recueil des informations auprès des CoDES
- Planification des activités prévues par la démarche d'évaluation
- Analyse des résultats et rédaction d'une synthèse d'évaluation (prévue au premier semestre 2023)



➔ Perspectives

Suite à la modification du dispositif de formations à la crise suicidaire au niveau national, l'année 2023 sera une année de réflexion et de travail au sein du réseau CRES et CoDES – CoDEPS, en lien avec l'ARS

et les formateurs nationaux, pour définir de nouvelles modalités de déploiement de ces formations sur le territoire régional.

B PTSM Animation régionale



La loi de modernisation du système de santé, puis l'instruction DGOS/DGCS/DGS du 5 juin 2018, ont fait évoluer la politique de santé mentale et l'organisation de la psychiatrie et ont instauré les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM), permettant de réorganiser la santé mentale et la psychiatrie à l'échelle d'un territoire, afin de réduire les inégalités d'accès aux soins et de favoriser une coordination des prises en charge de proximité.

Initiée en 2019, l'écriture des PTSM s'est faite par les professionnels concernés par la santé mentale, les usagers et leurs familles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, leur périmètre est départemental.

Validés en décembre 2020, les PTSM ont été, pour la plupart, déclinés en Contrat territorial de santé mentale (CTSM), co-signés par l'ARS et les acteurs du PTSM. Le CTSM a vocation à structurer la mise en œuvre opérationnelle des PTSM. Selon l'article L. 3221-2 du Code de la santé publique, il « définit l'action assurée par ses signataires, leurs missions et engagements, les moyens qu'ils y consacrent et les modalités de financement, de suivi et d'évaluation ».

En 2022, le CRES a donc poursuivi sa mission d'animation régionale de la démarche d'élaboration des PTSM dont les objectifs sont de :

- Animer le suivi des PTSM au niveau régional
- Communiquer sur la mise en œuvre et le suivi des PTSM pour favoriser l'implication des acteurs (professionnels, usagers et leurs proches)
- Informer, sensibiliser sur la santé mentale en région

Afin de répondre à ces objectifs, le CRES a conduit les activités suivantes :

1 Organisation d'une journée d'échanges thématique « Covid-19 et santé mentale »

Les journées régionales organisées dans le cadre de l'animation régionale des PTSM ont pour objectif d'informer et de sensibiliser les acteurs à une thématique de santé mentale, de présenter les actualités nationales et régionales et de valoriser des projets conduits en région.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

En 2022, la journée portait sur « Covid-19 et santé mentale ». Organisée en visioconférence le 7 mars 2022, elle s'est donnée pour objectifs de :

- Présenter l'avis du HCSP relatif à la thématique, les constats et recommandations proposés
- Présenter des interventions probantes ou prometteuses mises en place pendant la crise ou pouvant être mises en place auprès des publics les plus impactés ou exposés à un risque de trouble de la santé mentale

Elle a réuni 60 participants.

2 Organisation de 2 séminaires régionaux à l'attention des acteurs impliqués dans les PTSM

2 séminaires ont été organisés avec pour objectif d'offrir aux professionnels de la région impliqués dans les PTSM un espace d'échange, de travail et de réflexion autour d'une thématique préalablement identifiée.

Ils se sont articulés autour :

- D'apports théoriques et pratiques visant à nourrir la réflexion et les ateliers proposés
- D'ateliers d'échanges et de travail pouvant porter sur un accompagnement précis ou des échanges/partages d'expérience permettant de faire émerger des pistes d'action

a) Séminaire « Lutter contre la stigmatisation » : ce séminaire, organisé le 5 avril 2022 à Marseille, a réuni 32 participants. 4 ateliers thématiques, dont 2 au choix, ont été proposés l'après-midi : la médiation santé pair, la directive anticipée incitative en psychiatrie, l'échange de pratiques et d'expériences pour agir sur les représentations sociales, les droits des personnes concernées.

b) Séminaire « Réhabilitation psychosociale orientée rétablissement » : ce séminaire, organisé le 12 décembre 2022 à Marseille, a réuni 80 participants. 2 ateliers tournants ont été proposés l'après-midi : accompagner le changement dans une équipe et renforcer la place des aidants dans le rétablissement.

3 Animation de temps d'échanges à l'intention des coordinateurs départementaux des PTSM

Le CRES anime, avec l'ARS, le dispositif mis en place dans les départements avec les coordinateurs départementaux pour :

- Elaborer une méthodologie commune
- Echanger sur l'état d'avancement des travaux menés dans les départements et sur les différents moyens déployés dans le cadre des animations départementales
- Informer sur les dernières actualités en santé mentale

4 réunions se sont déroulées, 3 en visioconférence et 1 en présentiel, au cours desquelles le CRES a pu apporter un soutien méthodologique, alimenter la réflexion grâce à la veille documentaire et orienter les échanges sur les sujets à travailler notamment :

- La contractualisation, au travers du CTSM, précisant les différents acteurs impliqués et leurs relations
- Les modalités de gouvernance et de pilotage sur les territoires
- La priorisation des actions à proposer au financement en 2021
- Les différents outils de communication et de valorisation des PTSM
- Les organisations départementales et outils de suivi des actions et de mobilisation des acteurs
- Les missions des coordinateurs départementaux

L'analyse croisée des actions des différents PTSM a permis de présenter les actions de chaque territoire, de croiser les actions identiques ou portant sur la même thématique, de repérer les actions pouvant faire l'objet d'une mutualisation ou d'une coordination pluri départementale. Ont également été mises en évidence les thématiques ou populations ne faisant pas l'objet de propositions d'actions dans les départements, et pouvant orienter les pistes de travail pour les acteurs qui souhaiteraient développer des actions complémentaires.

Une veille relative aux ressources, actualités et financements en matière de santé mentale est également effectuée par le CRES et adressée aux coordinatrices des PTSM.

Le CRES a par ailleurs valorisé son implication dans l'animation des PTSM à trois reprises en 2022.

- En participant au DU Psychotrauma, proposé par la faculté des sciences médicales et paramédicales, en animant un module sur les programmes de développement des compétences psychosociales et les enjeux de diffusion de bonnes pratiques éducatives en vue de réduire les risques de violence en direction des enfants. Cette intervention a été réalisée en mars 2022.
- En animant une table ronde consacrée à l'avancement de la mise en œuvre des PTSM et CTSM en région, au cours du séminaire sur la santé mentale organisé par l'ARS en mai 2022,

en présence du délégué interministériel à la santé mentale le Pr Franck Bellivier

- En participant à la mise en place de la communauté de pratiques nationale de l'ANAP à destination de l'ensemble des coordinations PTSM du territoire, en septembre 2022
- Enfin, en participant à l'évaluation du programme régional de santé conduit par l'ARS et évalué par Cap Gemini, au cours d'un entretien réalisé en octobre 2022.

4 Production de ressources documentaires et sélections bibliographiques

En tant que centre ressource, le CRES a produit de nombreuses sélections bibliographiques en lien avec les travaux en cours et en fonction des besoins des acteurs, parmi lesquelles :

- Troubles psychiques et détention
- Addictions et santé mentale
- Rétablissement et réhabilitation
- Psychotraumatisme
- Violences scolaires, violences éducatives ordinaires, développement des compétences psychosociales
- Droits des usagers en santé mentale
- Bonnes pratiques en santé mentale
- Rétablissement en région : point d'étape et perspectives d'actions
- Covid-19 et santé mentale : impact, réponses et recommandations
- Lutter contre la stigmatisation en santé mentale
- Réhabilitation psychosociale orientée rétablissement, pour le séminaire PTSM de décembre 2022 et accompagnement par un stand d'une sélection de documents du centre de ressources du CRES.

C PTSM13 - Animation départementale



Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

➔ Contexte

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 prévoit dans son article 69 la mise en place de projets territoriaux de santé mentale (PTSM), qui ont pour objectif d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques à un parcours de santé et de vie de qualité, sans rupture.

Le décret du 27 juillet 2017 relatif au PTSM a permis de fixer le cadre et le délai de leur élaboration.

Le PTSM repose sur deux éléments principaux qui sont :

- La territorialisation de l'action : en ce qui concerne le CRES, le territoire de santé mentale retenu est celui du département des Bouches-du-Rhône.
- L'implication de l'ensemble des personnes et acteurs concernés par le champ de la santé mentale : patients et usagers, familles de patients, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

Le PTSM des Bouches-du-Rhône (PTSM 13) est piloté par la délégation départementale de l'Agence régionale de santé des Bouches-du-Rhône (DDARS13) qui a confié au CRES l'animation et l'accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet. Cet accompagnement s'est déroulé d'avril 2019 à décembre 2020.

Le projet, prévu pour une durée de 5 ans, a été validé par le DG de l'ARS PACA par un arrêté portant approbation, publié le 24 février 2021.

➔ Coordination et suivi de la mise en œuvre par le CRES

Afin de garantir l'effectivité de la mise en œuvre des PTSM, le Ségur de la santé prévoit la création de postes de coordonnateurs pour chaque PTSM.

Dans la continuité du travail d'élaboration déjà accompli, la délégation départementale de l'agence régionale de santé des Bouches-du-Rhône a confié la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PTSM13 au CRES afin de poursuivre le travail déjà engagé avec les acteurs du territoire. Une convention a été signée en 2021, pour 3 ans.

➔ Pilotage et gouvernance

En lien avec la Délégation départementale de l'ARS13, le CRES anime le comité de pilotage qui est composé de différents acteurs constitués en différents collèges : pilotes et copilotes des groupes de travail ; collectivités territoriales et institutions ; offre sanitaire ; offre sociale ; offre médico-sociale ; démocratie sanitaire et usagers.

Un Bureau a été également constitué, composé de représentants du comité de pilotage en nombre restreint.

Le comité de pilotage et le Bureau se sont réunis une fois chacun respectivement en 2022.

Des réunions de coordination avec la DD-ARS sont organisées régulièrement, 7 au total pour l'année 2022.

➔ Signature du contrat territorial de santé mentale

Le projet doit évoluer en contrat territorial de santé mentale (CTSM), outil de déploiement du PTSM. Ce contrat, d'une durée de 5 ans, est conclu entre l'ARS et les acteurs participant à la mise en œuvre des actions et formalise leurs engagements réciproques pour la mise en œuvre du PTSM.

Les 49 actions du PTSM13 ne pouvant se mettre en place toutes en même temps, une planification sur les 5 prochaines années est nécessaire, ainsi qu'une priorisation annuelle des actions en vue de leur mise en œuvre.

Entre 2021 et 2022 ce sont **une vingtaine d'actions** qui ont été priorisées.

La signature du CTSM 13 a eu lieu le 7 octobre 2022, avec 15 porteurs, 7 actions ont été inscrites dans ce premier CTSM :

Fiche action du PTSM13	Porteur
Développer les conseils locaux en santé mentale	CoDEPS 13
Développer les lieux de répit en alternative à l'hospitalisation	Association JUST
Développer des équipes d'accompagnement intensif des parcours complexes	Coordination marseillaise santé mentale et habitat
	Groupe SOS
Déployer la réhabilitation psychosociale	Réhab Sud
Pérenniser la plateforme ESPER Pro	ESPER Pro
Développer les compétences psychosociales en milieu scolaire	Planning Familial 13
	CoDEPS13
	Association Plus Fort
	Parc Naturel Régional des Alpilles
Développer des actions de sensibilisation auprès d'adolescents	MDA 13 Nord
	ESJ Aubagne
	Image Santé
	ESJ La Ciotat
	Accompagnement action initiative
	Espace santé jeunes CH Martigues

De nouvelles actions pourront enrichir le CTSM et l'intégrer par un avenant.

➔ Suivi des actions inscrites au PTSM13

➤ Organisation de groupes de travail

Afin de poursuivre le travail entamé pendant l'élaboration du PTSM et finaliser certaines fiches actions, des groupes de travail reposant sur les actions prioritaires ont été lancés en 2022 :

- **Groupe de travail favorisant la lutte contre la stigmatisation, le 24/03/2022**
- **Groupe de travail sur le développement de la mission emploi des GEM, le 4/02/2022**
- **Groupe de travail sur les représentants des usagers, le 4/02/2022**
- **Groupe de travail sur la formation, le 08/04/2022**
- **Groupe de travail sur l'emploi, le 22/03/2022**
- **Groupe de travail sur le développement d'une formation de pair aidants le 04/04/2022**
- **Groupe de travail avec le GHT : le 21/01/2022, le 09/05/2022, 11/04/2022/ et le 20/05/2022**

➤ Rencontre avec des porteurs d'actions

Des entretiens avec des porteurs d'actions ont été réalisés afin de faire un point sur l'état d'avancement et de mise en œuvre des actions.

Working First; ESPER Pro ; centre référent régional pour la réhabilitation psychosociale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; l'association JUST et AP-HM ; le CoDEPS13.

➤ Rencontre des partenaires et institutions

Des rencontres avec des partenaires ont été organisées pour faciliter la mise en œuvre de certaines actions, dans l'objectif de leur présenter le PTSM13 et plus spécifiquement les actions pour lesquelles ils pourraient s'impliquer.

Le Conseil départemental (service PMI et service actions éducatives) ; la Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités ; le Pôle Emploi ; l'Agefiph ; la Fédération hospitalière de France ; l'URPS-ML.

➔ Organisation d'une journée départementale

Dans le cadre des missions de coordination, une journée d'échanges départementale thématique doit être organisée chaque année.

La journée départementale prévue en 2021 a été reportée et a pu être organisée le 17 mars 2022. Cette journée a eu pour thématique « la coordination de parcours en santé mentale et psychiatrie : acteurs, enjeux et plus-value ».

L'objectif était de présenter des acteurs ou des dispositifs qui favorisent la coordination de parcours des personnes souffrant de troubles psychiques, du repérage précoce à l'accès aux soins, ou encore l'accès à un accompagnement en vue de son inclusion sociale.

Au total ce sont 167 personnes qui ont participé à cette journée, issues de différents champs, du social, médico-social et sanitaire.

➔ **Participation à l'animation régionale des PTSM**

➤ Réunion collective de coordination régionale

Participation aux deux réunions organisées par l'animation régionale, le 8 novembre 2021 et le 29 avril 2022, en distanciel. Objectifs de ces réunions :

- Points d'étapes sur l'avancement des PTSM dans chaque département
- Échanges méthodologiques divers (mise en place de gouvernances, d'outils de suivi...)
- Points sur les freins rencontrés et les questionnements à faire remonter à l'ARS (critères de priorisations, financements, orientation stratégique de l'ARS...)
- Échanges sur les actions transversales et communes aux différents CTSM. Exemple : le déploiement des conseils locaux en santé mentale (CLSM), la formation...

➤ Participation au séminaire organisé par l'animation régionale :

Sur la thématique de la lutte contre la stigmatisation, celui-ci s'est déroulé le 5 avril 2022 en présentiel.

➔ **Communication régulière auprès des acteurs**

Le CRES a procédé à une communication régulière auprès des acteurs concernés par la thématique de la santé mentale et psychiatrie, ou par mails ciblés, aux acteurs ayant participé aux groupes de travail du PTSM13. Cette communication porte notamment sur la parution d'appels à projets (ARS, Fondation de France, Psychodon...) susceptibles de financer des actions du PTSM13.

Pour cela la coordination s'appuie sur la veille documentaire assurée quotidiennement par les documentalistes du CRES sur la thématique santé mentale et psychiatrie.

À la demande du comité de pilotage, et tel que prévu dans la précédente convention, un document synthétique sur le PTSM13 a été conçu.

➔ **Poursuite du projet en 2023**

- Poursuite des groupes de travail autour des différentes actions afin de travailler à leur mise en œuvre
- Organisation d'une nouvelle journée d'échanges départementale

A Le centre de ressources en éducation thérapeutique du patient

Service 1 Apport documentaire

➔ a) Assurer une veille documentaire sur la thématique éducation thérapeutique du patient (ETP)

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils : 134 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher ; 22 flux RSS ; 260 abonnements à des comptes Twitter ; 79 lettres électroniques. Interrogation des bases de données Bib-Bop, Science Direct, Cochrane, Cairn, Health Evidence.

Les coordonnateurs de programmes d'éducation thérapeutique du patient, les membres du comité technique régional de l'ARS, les participants aux formations et toute personne intéressée bénéficient de la veille documentaire à laquelle il est possible de s'inscrire sur demande. Elle a été envoyée à **244 abonnés 3 fois** au cours de l'année 2022.

➔ b) Assurer un accompagnement dans la recherche documentaire

31 recherches documentaires sur l'ETP ont été reçues et traitées. Les utilisateurs sont le plus souvent des professionnels de santé. L'accompagnement se fait tout d'abord par une prise de contact par téléphone ou mail, puis par un rendez-vous au centre de ressources du CRES, qui débouchent sur l'emprunt d'ouvrages, d'articles ou de rapports, suite à des recherches dans les bases de données bibliographiques (Bib-Bop, BDSP, Pubmed, Cochrane, Health Evidence, NCBI...). Les **93 outils pédagogiques** sont également consultés et empruntés.

➔ c) Alimenter la base de données BIB-BOP regroupant la documentation et les outils pédagogiques

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2022 de **146 références** : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, et de 11 outils pédagogiques. La veille permet de repérer les nouvelles publications qui enrichiront le fonds documentaire du centre de ressources.

➔ d) Accompagner et mettre en valeur la production régionale relative à l'ETP

■ 1- Accompagner la production régionale

Recherches bibliographiques, relecture, co-rédaction des documents conçus et publiés dans le cadre du centre de ressources :

- 1- Référentiel ETP endométriose, pour développer l'éducation thérapeutique des patientes vivant avec une endométriose
- 2- Travailler avec une maladie chronique
- 3- Séances en visioconférence : un guide sur les techniques d'animation en éducation pour la santé et éducation du patient

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 4- Synthèse des bilans de suivi des autorisations ou déclaration des programmes d'éducation thérapeutique du patient

Recherches d'intervenants, recherches bibliographiques et soutien à l'organisation des séminaires ETP organisés :

- **Séminaire des coordonnateurs n° 4 : l'ETP intégrée dans le parcours de soin**, juin 2022 : réalisation de 9 sélections bibliographiques thématiques
- **Première journée nationale des centres ressources en éducation thérapeutique du patient**, mars 2022 à Marseille

<https://www.cres-paca.org/education-therapeutique-du-patient-1/innovation-et-communication/les-recommandations-et-enquetes>

■ 2- Mettre en valeur la production régionale

Les outils du CRES permettent d'assurer la mise en valeur et la promotion de la production régionale relative à l'ETP.

La liste des nouvelles acquisitions fait la promotion des acquisitions les plus récentes d'ouvrages, de rapports ou d'outils pédagogiques... dans le champ de l'ETP désormais disponibles pour les professionnels. Elle est diffusée à **691 personnes**.

Chaque bulletin d'information du CRES, « Priorités Santé », qui est diffusé à 7000 destinataires, valorise un programme d'ETP mené en région dans sa rubrique dédiée, traite de l'actualité du centre ressources en ETP et évoque régulièrement des outils pédagogiques sur cette thématique ; l'actualité du centre ressources en ETP est également valorisée dans la newsletter généraliste mensuelle du CRES diffusée auprès de 7900 abonnés.

Le CRES est également présent sur des stands d'événements professionnels :

- présentation de l'outil PLANETE lors du Congrès de la Société européenne d'éducation thérapeutique (SETE) à Montpellier les 5-6 mai 2022 (environ 300 participants)
- lors de la journée annuelle du CSO le 9 décembre 2022 à La Timone

➔ e) Alimenter l'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé en ETP (OSCARS ETP)

En 2022 : 51 nouveaux programmes ont été saisis et 71 programmes renouvelés. Nombre total de fiches OSCARS ETP : 179 porteurs, 793 programmes.

➔ **f) Assurer la lisibilité du centre de ressources auprès des structures de la région**

La rubrique éducation thérapeutique du patient est accessible sur le site du CRES à l'adresse <https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient>

Les quatre axes du centre de ressources y sont présentés de manière distincte : apport documentaire, conseil et accompagnement méthodologique, innovation et mobilisation, animation des acteurs. La page principale est dédiée au flux des actualités.

La rubrique a ainsi été enrichie, grâce à la veille qui a permis de répertorier **39** renseignements (actualité, acquisitions, sitographie, textes juridiques, séminaires, productions CRES...). Elle a été consultée **1 878 fois** en 2022.

La consultation d'OSCARS ETP indique 9.578 sessions, soit 11.447 pages vues. La durée moyenne de connexion est de 1'56". 15.037 interrogations des programmes ETP ont été enregistrées en 2022 : 10.556 recherches avancées, 70 analyses par critère et 4.411 interrogations cartographiques, et 1.708 interrogations dans la base des porteurs.



Par ailleurs, on note un grand intérêt des internautes pour les outils créés par le CRES dans le cadre du centre de ressources. Ainsi, la mallette COMETE a été vue 14.628 fois, et la mallette PLANETE 6.013 fois.

D'autre part, la documentaliste chargée de l'ETP dispense des initiations de 3h sur « La recherche documentaire en éducation thérapeutique du patient ». Environ 185 étudiants en ont bénéficié en 2022 (IFSI, STAPS, CU patients-experts, master santé publique).

À l'occasion de chacune de ces interventions, les participants se voient remettre une liste de références bibliographiques. Les évaluations montrent une grande satisfaction quant au contenu de la formation et de l'animation, et un réel besoin d'accompagnement dans les recherches documentaires.

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire et d'une initiation à la recherche : **10 interventions** se sont déroulées dans les locaux du CRES en 2022, **371 dossiers documentaires** ont été distribués dans ce cadre.

De plus, le CRES anime un compte Twitter spécialisé sur l'ETP : **331 abonnements, 315 abonnés**.

Service 2 Accompagnement méthodologique

Le CRES porte le centre ressources depuis 2016. Le but de ce service est de proposer du conseil et de l'accompagnement méthodologique à la création, au suivi et à l'évaluation des porteurs de projet ETP. Tous les acteurs de l'ETP peuvent y faire appel. Les accompagnements ont été confiés aux Comités départementaux d'éducation pour la santé de la région pour déployer l'accompagnement au plus près des territoires.

Le CRES assure une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposés.



Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région. Une réunion a rassemblé l'ARS et les responsables de chaque CoDES. Des échanges fréquents toute l'année permettent également d'appuyer cette activité.

En 2022 la plaquette pour faire connaître ce service d'accompagnement méthodologique a évolué.

Service 3 Innovation et communication

Le but de ce service est de proposer à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liée à l'ETP.

Rencontre et réflexion avec des représentants d'associations de patients œuvrant dans l'ETP

Des premiers entretiens ont été conduits avec des représentants de différentes associations : Les Patients Experts, France assos santé, Centre d'Innovation du partenariat avec les patients et le public (CI3P).

L'objectif vise dans un premier temps à mener une enquête auprès des anciens diplômés du CU/DU patients experts de Marseille pour comprendre les leviers et les freins à leur investissement. L'enquête sera déployée en 2023.

Un guide des outils pratiques d'animation pour l'ETP à distance

Depuis la crise sanitaire du Covid-19, les professionnels de santé et de l'éducation pour la santé ont dû faire évoluer leurs pratiques pour proposer des séances éducatives à distance. Les professionnels ont besoin de développer leurs compétences sur la conception et l'animation de telles séances.

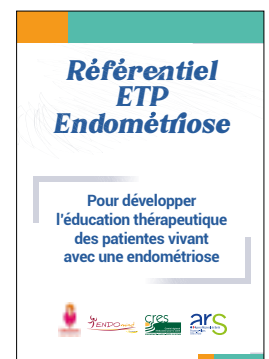
Ce guide est destiné à tous les intervenants de séance(s) de groupe en éducation thérapeutique du patient et éducation pour la santé. Il propose une liste de techniques d'animation à utiliser dans les séances éducatives.



Un référentiel ETP Endométriose

Suite à la publication en février 2022 de la stratégie nationale de lutte contre l'endométriose, l'ARS PACA a sollicité le CRES afin d'élaborer un référentiel pour le développement de l'éducation thérapeutique de patientes vivant avec une endométriose.

Le référentiel a été publié en décembre 2022. Il a été réalisé en partenariat avec les associations Endomind (Association française d'action contre l'endométriose) et EndoFrance (association française de lutte contre l'endométriose) ainsi qu'un comité de pilotage pluriprofessionnel



Les Fiches SYNTHÉP

Comment mieux prendre en compte la littératie en santé des personnes en éducation thérapeutique ?

La littératie en santé fait référence aux capacités des personnes et des communautés à traiter l'information en santé dans le but de promouvoir, maintenir et améliorer leur santé, tout au long de leur vie. La littératie en santé influence les comportements de santé et l'utilisation des services de santé. Cette fiche vise à aider les soignants à repérer le niveau de littératie des patients en santé dans le cadre d'une démarche ETP.

Travailler avec une maladie chronique

Cette fiche aborde l'impact des maladies chroniques sur le travail et l'emploi, les ressources externes disponibles, les reconnaissances, aides et dispositifs, le moment et les façons d'aborder ces sujets dans un programme d'ETP.

Retrouvez les fiches : <https://www.cres-paca.org/education-therapeutique-du-patient-1/innovation-et-communication/les-fiches-synthep-synthese-en-education-du-patient>

➔ Le webinaire ETP

Le CRES a organisé en mars un webinaire sur le thème «Travailler avec une maladie chronique », en partenariat avec l'ORS à travers le SISTEPACA, l'AGEFIPH et CAP EMPLOI 13.

Programme :

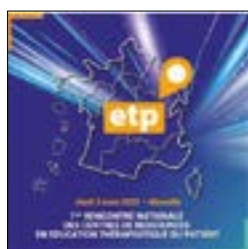
- L'impact des maladies chroniques sur le travail et l'emploi
- Les ressources externes disponibles
- Les reconnaissances, aides et dispositifs
- Le moment et les façons d'aborder ces sujets dans un programme ETP

Le webinaire a réuni 65 participants. 16 personnes ont répondu au questionnaire d'évaluation. La moyenne de satisfaction est de 4,13 sur 5.

➔ Une journée nationale des centres ressources de France

Organisation de la première journée nationale des centres ressources en éducation thérapeutique du patient qui s'est déroulée en mars 2022 à Marseille.

Cette journée s'adressait aux personnes œuvrant au sein des dispositifs d'appui et des structures ressources en ETP (échelon régional et départemental) ainsi qu'aux référents ETP des ARS.



Elle était coorganisée par le CRES, L'AF CET-COMET (Bourgogne – Franche-Comté), le CERFEP (Hauts-de-France), la plateforme ETHNA (Nouvelle-Aquitaine), l'Espace Ressources ETP (Grand-Est), le Pôle Ressources en ETP (Ile-de-France) et le Pôle Ressources en ETP (La Réunion).

Voir les contenus des interventions et les éléments de réflexion des 5 thèmes de la journée : l'appui méthodologique, la place de l'utilisateur partenaire, les enjeux ville-hôpital, la littératie et la e-etp.

<https://www.cres-paca.org/education-therapeutique-du-patient-1/premiere-journee-nationale-des-centres-ressources-en-education-therapeutique-du-patient-qui-sest-deroulee-en-mars-2022-a-marseille>

Service 4 Séminaire des coordonnateurs : l'ETP intégrée dans le parcours de soin, juin 2022

Le séminaire des coordonnateurs de programmes d'ETP, organisé par le CRES et financé par l'ARS PACA, dans le cadre du centre de ressources en ETP, s'est déroulé le 9 juin 2022 à Marseille.

Il vise à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs et intervenants des programmes.

Voir les actes de la journée : <https://www.cres-paca.org/education-therapeutique-du-patient-1/echanges-de-pratiques-en-etp/seminaire-des-coordonnateurs-n-4--letp-integree-dans-le-parcours-de-soin-juin-2022>

B Les formations

Formation n° 1

Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique (6 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (autoévaluation annuelle)

25 sessions ont été organisées en 2022 : 8 formations au CRES sur inscription individuelle et 17 formations sur site, à la demande d'établissements.

Formation n° 2

La dimension psychosociale en éducation thérapeutique (2 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative

Cette formation est financée par l'ARS dans le cadre du FIR.

2 sessions ont été organisées en 2022.

Formation n°3

L'entretien motivationnel

(2 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances ; les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

6 sessions ont été organisées en 2022 dont 2 dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac.

Formation n°4

La coordination d'un programme éducatif

(6 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

2 sessions ont été organisées en 2022.

Formation n°5

Pratiquer l'éducation thérapeutique par visioconférence

(2 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser le cadre, les enjeux et l'organisation de la pratique de l'ETP à distance
- Découvrir une expérience de programme ETP à distance
- Identifier et analyser les éléments dans une relation dématérialisée
- Réaliser un entretien ou animer un groupe avec des outils de visio-conférence

1 session a eu lieu en 2022.

2 nouvelles formations ont été conçues et proposées en 2022 :

Formation n°6

Méditation et ETP

(3 jours)

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants auront :

- Appréhender les apports de la méditation dans l'ETP et les articulations entre ces domaines
- Découvert différentes possibilités d'intégration de pratiques méditatives dans l'offre en santé
- Eu l'occasion de se questionner sur les indications, points de vigilance et modalités d'intégration de la méditation dans leur contexte
- Pratiqué la méditation à travers différentes formes de guidance de méditation afin de l'intégrer dans leur pratique personnelle ou d'équipe
- Réfléchi aux modalités de proposition aux publics de leurs actions
- Repéré les ressources territoriales

1 session a eu lieu en 2022.

Formation n°7

L'annonce d'une maladie chronique

(2 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce qu'est l'annonce et ses impacts sur le patient, les proches et les soignants
- Identifier, distinguer et savoir mettre en place les différentes étapes de l'annonce
- Acquérir des techniques de communication à mobiliser lors de l'annonce d'un diagnostic d'une maladie chronique
- Construire un accompagnement avec le patient suite à l'annonce médicale et savoir repérer les besoins

1 session a eu lieu en 2022.

Profil des intervenants

Seize intervenants spécialisés en ETP sont intervenus en 2022. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations/sensibilisations de qualité :

- **Anne Brozetti**, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne
- **Catherine Corbeau**, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
- **Alain Deccache**, Pr émérite de santé publique, Université Catholique de Louvain
- **Corinne Debiossac**, Formatrice en éducation thérapeutique
- **Carole Deccache**, Dr en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse
- **Virginie Demdoux**, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
- **Nadège Enert-Barbero**, psychologue clinicienne
- **Aurore Lamouroux**, Dr en psychologie sociale de la santé, Marseille

- **François Martin**, pneumologue, médecin de santé publique, Chartres
- **Manuel Do O Gomes**, psychopraticien, Paris
- **Vanessa Peze**, doctorante en psychologie sociale, Marseille
- **Isabelle Puech-Samson**, pharmacienne, Montpellier
- **Isabelle Pourrat**, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
- **Fabienne Ragain-Gire**, Formatrice en santé, Patiente partenaire en santé
- **Benoît Saugeron**, formateur et chargé de projets, CRES
- **Pierre Sonnier**, pharmacien et chargé de projets, CRES

Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :

- **Stéphanie Marchais**, documentaliste, CRES
- **Lisbeth Fleur**, responsable de la communication, CRES

Chiffres-clés

- ▶ Près de **70 structures** partenaires participant aux comités de pilotage
- ▶ Plus de **342 actions** organisées en région en 2022
- ▶ Plus de **187 structures** mobilisées

Mois sans tabac s'inspire du dispositif anglais Stoptober mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 28 jours. À l'issue de ces 28 jours, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.

En France, Mois sans tabac est déployé depuis 2016 sous l'égide du ministère de la Santé, de l'Assurance-maladie et de Santé Publique France (SpF).

La campagne comporte deux temps successifs :

- Le mois qui précède l'événement (octobre) est consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période permettent de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication sont mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs volontaires en région.
- Le mois de l'opération (novembre) est dédié à la mise en place des actions de communication et de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions ont pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourer dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité sont mises en œuvre par des acteurs locaux.

Une phase de clôture en décembre est proposée pour inciter les ex-fumeurs à continuer leur arrêt au-delà du Mois sans tabac.

Depuis 2018, année qui a connu le plus grand nombre d'inscriptions (242 579), les indicateurs étaient plutôt en baisse, notamment en 2020 et 2021, probablement en raison de la crise sanitaire.

Pour la campagne 2022, SpF a souhaité recréer de l'intérêt et de l'engagement collectif autour du Mois sans tabac et a centré sa campagne sur la force du collectif, avec le message « Vous n'étiez pas seul quand vous avez commencé, vous ne serez pas seul pour arrêter » et renforcer l'action envers des publics cibles prioritaires, notamment les catégories socio-professionnelles des ouvriers et employés.

Financiers

Santé publique France, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



La campagne de 2022 a connu un regain d'inscription avec au total 162 012 inscrits, contre 112 933 lors de la campagne de 2021, soit une hausse de plus de 40%, et la première hausse depuis 2018. La région totalise 13327 inscriptions, contre 8756 inscriptions l'année dernière.

Cette édition 2022 a été marquée par des opérations spéciales :

- Le retour des actions de terrain (stands) qui avaient été suspendues avec la crise sanitaire.
- Pour la première fois, SpF a innové avec une émission de télévision autour du Mois sans Tabac, avec de nombreuses célébrités pour animer la soirée.

En région, le CRES est ambassadeur Mois sans tabac pour la septième année consécutive, avec pour objectifs de relayer et déployer la campagne. Pour cela, différentes missions ont été menées :

➔ Communication à destination du public

- Communication à travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram), et animation avec une tabacologue du groupe Facebook « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Mois-sanstabac », pour soutenir et accompagner les personnes qui se sont lancées dans le défi
- Personnalisation et diffusion du communiqué de presse national avec des données spécifiques à la région
- Promotion des actions des partenaires de terrain dans la région
- Partenariat avec la RTM pour un affichage de la campagne, sur la moitié du parc de bus marseillais, pendant une semaine au mois de novembre 2022
- Animation de 2 stands dans des centres commerciaux
 - Carrefour Vitrolles : en partenariat avec Addictions France et l'association Avenir Santé. Avec proposition de consultations et des échanges avec des tabacologues (une quinzaine de participants)

- Carrefour Nice Lingostière : en partenariat avec le CoDES 06 qui a mobilisé ses partenaires locaux, Addictions France et le service de santé au travail AMETRA 06. Une liste des différents lieux de consultations avec tabacologue sur le 06 a été élaborée et proposée sous forme d'un QR code à flasher, ainsi que des échanges et consultations avec des tabacologues (une quarantaine de participants)

➔ **Communication à destination des professionnels de terrain**

- Présentation du dispositif et des outils au travers des réunions du comité de pilotage en région. Les CoDES/CoDEPS13 et le Souffle 84 ont participé activement à cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux et relais de la campagne dans leur communication
- Communication sur l'ensemble des supports de communication dont le CRES dispose : site Mois sans tabac en région, lettres d'information Mois sans tabac, site et communauté de pratiques Mois sans tabac en région, réseaux sociaux
- Conception de goodies (stylos, magnets, balles antistress) et envoi aux acteurs pour leurs actions de terrain

➔ **Accompagnement des acteurs de terrain**

- Accompagnement méthodologique pour la mise en place des actions de terrain, en partenariat avec les CoDES/CoDEPS13
- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation en partenariat avec le réseau CODES/CoDEPS13 et le comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires du Vaucluse/Le Souffle 84, portant sur différentes thématiques :
 - Entretien motivationnel
 - Prescription des traitements de substitution nicotiques
 - Repérage précoce et intervention brève
 - Alimentation et sevrage tabagique

▪ Organisation de webinaires

Pour la troisième année, le CRES a proposé une série de 6 webinaires thématiques de décembre 2022 à mai 2023 :

- Tabac en entreprise, avec le Dr Christophe Cutarella, psychiatre addictologue-tabacologue
- Tabac et maladies chroniques, avec Justine Dubus, infirmière en pratiques avancées en oncologie, tabacologue, hôpital Nord, Marseille
- Tabac et santé mentale, avec Thibaud Calpe, psychologue tabacologue ; centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, Groupe SOS
- Sevrage tabagique en situation de co-addictions, avec le Dr Yves Guillermain, psychiatre addictologue, chef du pôle addictologie et pathologies associées ; centre hospitalier Edouard Toulouse ; responsable consultation jeunes 15/25 ans conduites à risques ; Espace Puget Bis, Marseille
- Mettre en place une action de prévention tabac : méthodologie, outils, exemples, avec Camille Gross et Elise Rabourdin, chargées de projets en éducation pour la santé, CoDES 83
- Tabac et compétences psychosociales, avec Béatrice Lamboy, PhD, conseiller scientifique, direction de la prévention et promotion de la santé, Santé publique France

Tous les webinaires sont accessibles sur la chaîne YouTube du CRES

- Mise à disposition de données bibliographiques : En partenariat avec ARCA Sud, des bibliographies thématiques, à destination des acteurs, ont été produites pour chacune des réunions régionales ainsi que pour chaque webinaire.

➔ Évaluation des actions en région

- Évaluation du déploiement du Mois sans tabac en région, via la base de données Oscars Mois sans tabac, sur laquelle sont renseignées les actions de terrain mise en place par les acteurs pendant la campagne.

Participants aux réunions du comité pilotage régional

3C VAR Ouest	CPTS Actes-Santé
Addictions France 13	CPTS Champsaur Valgaudemar
AFD d'Aix-Pays de Provence	CPTS Itinéraire Santé
AGPM	CSAPA Tremplin Addictions Méditerranée
Aix-Marseille-Université	Ville de Nice- Direction santé publique de proximité
AMETRA 06	DREETS PACA
Addictions France 04	DT PJJ13
Apport Santé	EDF
ARCA Sud	ELSA CH LA CIOTAT
ARCELORMITTAL MEDITERRANEE	Expertis
Association ART ET SI	Fondation Edith Seltzer
Association ASALEE	France Assos Santé PACA
Assurance maladie (DCGDR Paca)	Groupe SOS / UHU La Madrague
Cabinet Shiloh	Hôpital Européen Marseille
Centre de Coordination en Cancérologie; APHM Timone	Le fil rouge
CH des Escartons de Briançon	Le Souffle 84
CH de Fréjus	LMEA info jeunes
CHITS Toulon	LYCEE VIALA-LACOSTE
CHU DE NICE	MSA Provence Azur
CIAS Pays de Martigues	MSP de la Pierre Plantée
Clinique Saint-Barnabé	MSP Gémenos
CMA-CGM	MSP Lançon-Santé
CNMSS	MSP Nice centre Est
CoDEPS 13	MSP Sénas
CoDES 04	Polyclinique Notre-Dame
CoDES 05	Provence Santé Coordination
CoDES 83	Santé croisée
CoDES 84	Ville de Draguignan
CoDES 06	Villes de Salon-de-Provence et d'Arles
Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais	SIUMPPS
Conseil régional de l'Ordre des médecins	URPS infirmier
CPAM 05	Ville d'Aix-en-Provence
CPAM 84	ViVancia
CPAM 83	
CPRP SNCF	



Oscars MoisSansTabac

Depuis 2016, à la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS recense les acteurs et les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Mois Sans Tabac. Ce module recense 9 950 acteurs et 17 188 actions. Les données saisies dans OSCARS Mois Sans Tabac servent à l'évaluation que mène annuellement Santé publique France sur la mobilisation des acteurs de terrain.



Lien national :
<http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national>

A Kit Lutte contre les déserts médicaux

Financier

Région Sud

➔ Contexte

La qualité de l'offre de services de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'appuie sur des pôles d'excellence reconnus à un niveau national et international, ne doit pas cacher une progression des déserts médicaux constatée dans nombre de zones rurales et dans certains quartiers des centres urbains. Si la région compte aujourd'hui 5.559 médecins généralistes, elle a en effet enregistré depuis 2010 une baisse de 7,6 % de ces professionnels.

Face à cette situation, qui n'épargne aujourd'hui aucune région française, l'exécutif régional a souhaité donner une ambition nouvelle à sa politique de santé en s'engageant dans une démarche d'aménagement solidaire des territoires en matière d'accès aux soins. Cette politique volontariste s'appuie sur une palette de dispositifs, d'aides et d'outils, articulés autour de quatre volets d'intervention complémentaires en faveur :

- De l'installation des professionnels de santé et des maisons de santé pluriprofessionnelles régionales
- De l'accueil d'étudiants en médecine générale dans les territoires
- Du déploiement de la télémédecine
- D'une meilleure accessibilité aux soins et à l'urgence médicale

C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

La mission comprend également une participation aux comités de suivi des projets.

➔ Activité

L'élaboration d'un état des lieux en prévention

L'état des lieux des actions de prévention, d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique est réalisé à partir de l'extraction et de l'analyse des données des bases de données OSCARS et OSCARS ETP. Ces données sont affinées grâce au ressenti et à l'expérience des acteurs de terrain (atelier santé ville, Conseil départemental, professionnels de santé). Chaque état des lieux est réalisé au niveau du territoire d'implantation stricto-sensu ou bien sur un territoire élargi en fonction des caractéristiques de chaque projet. La production de l'état des lieux s'effectue au regard de l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Le nombre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé

- Les principaux acteurs de prévention repérés sur le territoire
- Les principales thématiques de santé publique traitées par ces actions
- Les principaux publics cibles
- Les programmes autorisés d'éducation thérapeutique du patient

➔ Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont :

Avignon rocade Sud, Carpentras, Digne-les-Bains Fontvieille, Istres, La Celle / Tourves, Malpassé Mas Blanc des Alpilles, Miramas, Nice-Moulins Port-Saint-Louis, Ramatuelle, Sainte-Tulle Sorgues, Sénas, Eguilles, Coudoux Vaison la Romaine, Velaux Estaque gare (Marseille 16^{ème})

Les maisons de santé pluriprofessionnelles régionales accompagnées par le CRES en 2022 :

- Poursuite du travail d'accompagnement sur les territoires de :
Le Thoronet, Ramatuelle, Solliès-Pont, La Celle / Tourves, Céreste, Maussane-les-Alpilles, Mouriès Vidauban, Eguilles, Charleval, Vaison-la-Romaine, Marseille Mirabeau (15^{ème})
- Travail d'accompagnement et/ou étude de faisabilité de mise en place d'une MSP sur 6 nouveaux sites : Mornas, Mondragon, Durance (Ginasservis, Vinon-sur-Verdon, St Julien, St Paul lez Durance), Aiglun, Oraison, Saint-Cannat)

➔ Formation ETP MRS

En 2022, la formation s'est déroulée sur trois sites et a bénéficié à 37 professionnels :

- MSP de Manosque : 7, 8, 9 mars et 6, 7, 8 avril 2022 ; 14 professionnels
- MSP de Vaison / Rasteau : 15, 16, 17 décembre 2021 et 18, 19, 20 janvier 2022 ; 11 professionnels
- MSP de Cadenet avec participation de professionnels des MSP d'Avignon rocade sud et Sénas : 19, 20, 21 septembre et 17, 18, 19 octobre 2022 ; 12 professionnels

B Animation régionale, soutien, développement et suivi des dynamiques territoriales de santé

Financiers

ARS et DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour sa 12^{ème} année consécutive, le CRES assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé, sous la gouvernance de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la DREETS.

En 2022, les objectifs poursuivis étaient de :

- Observer les dynamiques territoriales de santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CLS, ASV, CLSM)
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs concernés ou engagés dans les démarches territoriales de santé
- Accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des démarches territoriales de santé
- Assurer l'articulation entre les stratégies et actions nationales et locales

Ces dernières années, le CRES s'est donné pour priorité de renforcer les articulations, l'interconnaissance et les complémentarités entre démarches territoriales de santé (ASV, CLSM, CLS) et CPTS ainsi que sensibiliser les collectivités à s'engager dans ces démarches à travers notamment la création d'outils pédagogiques.

1 Améliorer les pratiques et connaissances des acteurs et soutenir le déploiement des démarches territoriales de santé



➔ **7 webinaires à l'attention des élus et décideurs des collectivités « Nos rendez-vous santé et collectivités »** est une série de webinaires que le CRES a proposée tout au long de l'année 2022 à raison d'un rendez-vous par mois.

Il s'est notamment agi au cours de ces webinaires de :

- Présenter les outils, ressources et leviers à disposition des collectivités pour les aider à mettre en place un ou des projets de santé structurants sur leur territoire

- Partager des expériences concrètes à partir de l'expérience de nombreux intervenants

7 thématiques et sujets ont été proposés :

- 24 mars 2022 - **Qu'est-ce que la santé ? Introduction aux déterminants de la santé**, avec le Pr Eric Breton, enseignant-chercheur à l'EHESP.
- 28 avril 2022 – Agir sur l'urbanisme pour agir sur la santé. **Présentation de la démarche UFS**, avec Elodie Serrano, coordinatrice de l'ASV, et Justine Faure, chargée de mission renouvellement urbain, Salon-de-Provence.

- 2 juin 2022 – Mettre en place un projet de santé global au sein d'une collectivité : **le CLS, un outil structurant**, avec Claude Goerger, en charge de la coordination du CLS de la ville de la Seyne-sur-Mer.
- 8 septembre 2022 – Agir sur la santé mentale des habitants : **le rôle du CLSM**, avec Fanny Pastant, coordinatrice nationale au Centre national de ressources et d'appui aux CLSM du CCOMS, Marion Vandembrouck, coordinatrice du CLSM de la Ville de Nice et Barbara Prot, élue à la Ville de Nice.
- 29 septembre 2022 – Agir sur les inégalités de santé des publics les plus précaires : **le rôle de l'ASV**, avec Armelle Le Ninan, coordinatrice de l'ASV du Grand Avignon.
- 6 octobre 2022 – Améliorer l'accès aux soins : **le rôle de la CPTS**, avec le Dr Sébastien Adnot, CPTS Synapse du Comtat Venaissin (84), et Julie Alary, CPTS Synapse et Fédération nationale des CPTS.
- 3 novembre 2022 – **Comment mettre en place un projet de santé au sein d'une collectivité ? Ressources et leviers**, avec Cynthia Benkhoucha, chargée de projets au CRES et Céline Mansour, chargée de mission à la direction des politiques régionales de santé à l'ARS PACA.

Ces webinaires ont réuni 154 participants au total dont près de 21% d'élus et agents de collectivités (hors service santé des collectivités), avec un taux moyen de satisfaction de 95,5 %.

Ils sont disponibles en replay sur le site du CRES.

➔ Visioconférences avec les coordinateurs des démarches territoriales de santé de la région :

Depuis 2020, le CRES propose 3 visioconférences par an aux coordinateurs des démarches territoriales de santé qui ont pour objectifs de :

- Favoriser l'échange de pratiques, le partage d'expériences, la mutualisation d'outils
- Favoriser la réflexion et le travail autour de thématiques préalablement identifiées
- Échanger sur l'actualité

Ces espaces d'échanges et de travail sont des temps appréciés par les coordinateurs participants car ils permettent une vision plus globale de ce qui se fait dans la région, d'être moins isolés dans sa pratique, d'identifier des besoins partagés pouvant aboutir à l'élaboration de réponses communes et de partager des expériences inspirantes.

2 Articulation des stratégies et actions entre le niveau national et régional

> **Co-construction avec les ASV de la région de recommandations pour une meilleure prise en compte de la santé dans les futurs contrats de ville**

Le CRES a souhaité se saisir de l'évaluation en cours des contrats de ville et de leur renouvellement prochain pour produire un document de recommandations « Renforcer la place de la santé et des ASV dans les futurs contrats de ville : recommandations des ASV de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'attention de la commission sur l'avenir des contrats de ville ». Soutenu par la DREETS, ce travail s'est fait en lien étroit avec les coordinateurs ASV de la région à partir des constats partagés lors des visioconférences et de la rencontre régionale organisée par le CRES en octobre 2021 « Réduire les inégalités de santé dans les QPV de la politique de la ville : une responsabilité collective et partagée ».

Ces recommandations sont accessibles sur le site du CRES.

> **Partenariat avec la Fabrique Territoires Santé**

Membre du Bureau et du Conseil d'administration de la Fabrique Territoires Santé, le CRES a contribué à la réalisation de l'enquête exploratoire « Articulation entre les dynamiques territoriales de santé (CLS, CLSM et ASV) et les CPTS : enjeux et questionnements » menée en 2022 par la Fabrique Territoires Santé (participation au groupe de travail mis en place par la Fabrique, animation de focus groups...) ainsi qu'à l'animation de la journée d'étude « L'urgence d'une refonte territorialisée de la santé publique », organisée à Aubervilliers en mai 2022.

À l'occasion de la 19^{ème} université d'été de Santé publique de Besançon en 2022, le module TERRIT, consacré aux projets territoriaux de santé et animé depuis plusieurs années par la Fabrique, a été remplacé par un module sur les soins primaires et l'exercice coordonné. La Fabrique Territoires Santé a été invitée par les copilotes de ce nouveau module à animer une demi-journée sur les démarches territoriales de santé, en lien avec le CRES.

> **PACTE CLS**

Suite à une sollicitation de la FNES par l'EHESP et la DGS, le CRES – à l'instar d'autres IREPS – s'est positionné pour participer à la réflexion nationale actuellement en cours autour d'un futur PACTE CLS, dispositif de formation destiné aux coordinateurs de CLS visant à homogénéiser leurs pratiques et compétences. Cette réflexion se fait en lien étroit avec l'ARS PACA, également associée, afin de veiller à la cohérence de ce projet et de son contenu avec l'animation territoriale en œuvre dans la région.

3 Amélioration de l'accès à l'information

Pour améliorer l'accès à l'information, le CRES se fait le relais des différents appels à projets auprès des coordonnateurs des dynamiques territoriales de la région et contribue à relayer les initiatives et constats observés sur les territoires auprès des différents partenaires (institutionnels, associatifs, etc.).

C Marseille en Grand

Initié en octobre 2021, le Plan « Marseille en Grand » repose sur une stratégie nationale de soutien à la ville de Marseille qui concerne les domaines des transports, de l'éducation, de la sécurité, de l'économie et de la santé.

Dans ce contexte, le pilotage du volet « santé » a été confié à l'ARS dans un objectif d'amélioration de l'accès à la santé pour les habitants des quartiers prioritaires de la ville.

Il s'agit ainsi de favoriser le développement de l'offre de santé dans les quartiers nord, de renforcer l'offre de soin présente sur le territoire et de faciliter l'accès à la santé des habitants.

Ainsi, l'ARS a souhaité expérimenter une démarche novatrice qui vise à renforcer l'attractivité à l'échelle d'un micro-territoire. Cette mission a été confiée au CRES et synthétisée autour de 3 axes complémentaires :

- La réalisation d'un diagnostic territorial participatif
- L'accompagnement et le développement des projets d'exercice coordonné
- La mise en œuvre de la démarche expérimentale sur 1 ou 2 territoires ciblés

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



En effet, c'est sur la synergie de ces 3 missions que repose la démarche expérimentale car l'objectif est d'associer les acteurs du quartier dans une dynamique collective autour de l'accès à la santé. Ainsi, cette démarche doit également contribuer à créer des conditions plus favorables pour l'exercice des professionnels de santé libéraux sur le territoire.

	Fonction	Localisation
La CPTS Itinéraire Santé	SEC	11 ^{ème} , 12 ^{ème} , 13 ^{ème}
La CPTS Acte Santé	SEC	14 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème}
L'Hôpital Nord	PS	15 ^{ème}
La ville de Marseille	Institution	Tous secteurs
Les URPS (pharmaciens ; IDEL ; biologistes ; dentistes)	PS	Tous secteurs
Le service Politique de la Ville de la Métropole	Institution	14 ^{ème}
Le service renouvellement urbain de la Métropole	Institution	Tous secteurs
Les membres du Conseil Communal en Santé	Institution + représentants des usagers	Tous secteurs
La MSP Peyssonel	SEC	3 ^{ème}
Des professionnels de santé du territoire : médecins généralistes, infirmier(e)s, pharmaciens, professionnels de laboratoires d'analyses biologiques	PS	Tous secteurs
Des professionnels et associations du champ de la prévention et promotion de la santé : Réseaux 13, Banlieue Santé, Sept...	Association	Tous secteurs
Des professionnels et associations de l'action sociale : directeurs/trices de centres sociaux, Médecins du Monde, Amicale du Nid	Association	Tous secteurs

➔ Diagnostic territorial participatif

- Périmètre de l'action : 2^{ème}, 3^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille
- Méthode : enquête qualitative par entretiens réalisés auprès d'une quarantaine de professionnels de santé du territoire
- Restitution du diagnostic prévue dans le cadre de la publication par le CRES d'un rapport (avril 2023)

➔ Accompagnement et développement des projets d'exercice coordonné

- Repérage des initiatives en cours
- Étude des besoins avec les porteurs de projets
- Mise en relation des acteurs/partenaires en fonction des opportunités/demandes

➔ **Expérimentation d'une démarche participative sur un micro-territoire (quartier des Rosiers)**

- Mission du CRES : coordonner les différents acteurs du territoire autour d'un travail partenarial de co-élaboration autour de l'accès à la santé
- Enjeux :
 - Mobiliser les acteurs institutionnels, associatifs, professionnels de santé autour de la question de l'accès à la santé et de l'offre de soins
 - Contribuer à la mise en œuvre d'actions répondant de manière ciblée aux besoins identifiés collectivement sur le quartier
 - Créer des conditions favorables à l'émergence d'une offre de soins
- Modalités de travail : des rencontres individuelles ; 2 réunions de mobilisation des acteurs et de présentation de la démarche ; des groupes de travail thématiques (6 à ce jour)
- Participants à la démarche :

➤ **Institutions :**

- Préfecture : préfet délégué pour l'égalité des chances
- Métropole : politique de la Ville ; mission renouvellement urbain
- Ville de Marseille : service de la santé publique, prévention et promotion de la santé
- Département
- Éducation Nationale

➤ **Acteurs de la santé :**

Professionnels de santé libéraux du secteur, CPTS « Actes Santé », PMI Paul Strauss, CMPP, PASS de ville...

➤ **Structures associatives :**

ADDAP 13, ESF Services, centre social St Gabriel, Amicale du Nid, association The Truth, In Citât, association Plus fort, PFSP France services, ATD Quart Monde, Art et développement, Prospectives et coopération, Réseaux 13, Compagnons bâtisseurs, la PAADE (droits des étrangers), Solidarité Femmes 13, Maison de la Justice et du Droit ...

A Ressources en santé environnementale

Chiffres-clés

- ▶ **518** nouveaux articles publiés en 2022 dans le Fil
- ▶ **4** lettres du Fil à fil
- ▶ **5 071** références disponibles dans le Filon
- ▶ **31** portraits d'acteur dans les Profils
- ▶ **2** nouveaux numéros de la Bobine
- ▶ **1** nouvelle fiche Fich tech

Le CRES et le CYPRES ont été désignés en 2010 dans le cadre du Plan régional santé environnement pour concevoir et diffuser des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.

Pour répondre à ces besoins, le CRES et le CYPRES ont conçu et développé un site, le Filin.org, avec plusieurs entrées.

Le Filin a beaucoup évolué au fil des années et a fait peau neuve en 2021. Il offre de nouvelles fonctionnalités. La page d'accueil a été réorganisée et propose une série de 10 pages thématiques :

- Qualité de l'air
- Alimentation durable
- Environnement sonore
- Changement climatique et santé
- Déchets
- Qualité de l'eau
- Nature et santé
- Lutte anti vectorielle
- Risques majeurs
- Urbanisme & santé

Il est également possible désormais de créer un espace personnel permettant de conserver et classer ses pages favorites. La nouvelle version est *responsive design*, adaptée à tous les supports, ordinateurs, smartphones et tablettes. Le Filin bénéficie d'une mise à jour régulière et complète pour l'ensemble de ses fonctionnalités :



Le **Fil** (Actualité),
Au **Fil de l'eau** (Agenda)

En 2022 :

- 518 nouveaux articles publiés (6 008 en totalité)
- 11 776 sessions, 7392 utilisateurs, 25 780 pages vues, 2.19 pages/session, 62.15% de nouvelles sessions

Et toujours un compte Twitter @Lefilin qui diffuse les informations postées quotidiennement sur le Fil et Au Fil de l'eau.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



le **Fil-à-Fil**
(Lettres électroniques thématiques)

4 lettres en 2022 :

- N° 35 - novembre 2022 - Eau de consommation humaine et gestion de sa qualité (participation de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'OIEau)
- N° 34 - septembre 2022 - Moustique tigre : prévention et lutte antivectorielle (participation de l'EID Méditerranée, de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- N° 33 - juin 2022 - Urbanisme favorable à la santé (participation d'Aix-Marseille Métropole, de l'Audat Var et de l'ARS délégation du Var)
- N° 32 - février 2022 - Nature et santé (participation du CPIE du Pays d'Aix, du Loubatas, d'Avitem et de l'AP-HM, de l'ARS DD13)



Le **Filon** (Littérature)

5071 références disponibles, mises à jour tous les mois. Désormais, la recherche est facilitée par un champ « descripteurs » et la mise à disposition d'un « panier ».



Les **Profils** (Répertoire)

126 acteurs, mise à jour annuelle en cours, en lien avec :

- 31 portraits d'acteurs
- 28 portraits d'actions



La **Bobine** (Sélection bibliographique)

N° 17 - Les mobilités et la santé environnementale - juin 2022

N° 18 - Cancers d'origine professionnelle et la santé environnementale - décembre 2022

250 exemplaires imprimés par numéro.



Le **Fil'Ou** (Outils pédagogiques)

102 outils référencés
« Santé environnement » est la 2^{ème} thématique de recherches documentaires au CRES.

77 prêts ont été effectués en 2022 (dont 49 prêts d'outils pédagogiques).

De nombreuses bibliographies sont réalisées pour les projets du CRES :

- Journées de professionnalisation avec le GRAINE (Bibliographie perturbateurs endocriniens et santé - 20 et 21 janvier 2022, Bibliographie changement climatique et santé - 17 et 18 mars 2022, Bibliographie qualité de l'air et santé environnementale - 9 et 10 juin 2022 accompagnées d'une présentation des ressources en santé environnement et d'un stand de documentation).
- Bibliographie Bruit et santé – novembre et décembre 2022 pour les éducateurs et les binômes enseignant-infirmier pour l'action de prévention des risques auditifs « Écoute tes oreilles ! »
- Bibliographies pour accompagner les webinaires Littératie en santé au service de la santé environnementale (mai et juin 2022), Bâtiment et santé : comment répondre à tous les besoins humains (avril 2022), Comment évaluer et prévenir le risque radon ? (novembre 2022), La légionellose : vigilance et prévention (décembre 2022)
- et d'autres activités (Réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, "Eco-ambassadeurs, l'alimentation durable, ça vous parle ?"), CELESTER et pour des partenaires.

La documentaliste en santé environnement accompagne les activités en santé environnement au CRES, en interne et en externe. Elle participe également à différents groupes de travail (projet "Changement de comporte-

ment en éducation à l'environnement : état des lieux en sciences humaines et sociales" du GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur) et représente le CRES pour l'axe santé environnement (participation au groupe de suivi national PNSE4 Formation – information – sensibilisation pour le CRES et la FNES, présentation des activités communes CRES-GRAINE au séminaire ESE à Paris les 28 et 29 novembre 2022 organisé par les réseaux FRENE, FNES, Psycom et RNF et stand de ressources).

Elle représente également le CRES à certains événements (4^{ème} convention annuelle des maires de la région à Marseille le 14 novembre 2022). Le CRES a été sollicité par la Région Sud pour présenter en tribune les ressources en santé environnement à la 3^{ème} journée méditerranéenne des aides-soignantes à Toulon le 2 décembre 2022 et y tenir un stand.

Le CYPRES diffuse la Bobine « Mobilités » lors du séminaire « Mobilité et qualité de l'air » organisé par le SPPPI PACA le 28 septembre 2022, et participe aux 50 ans du SPPPI le 18 novembre 2022.

Le CRES et le CYPRES préparent un dossier de connaissances sur le thème « Mobilités actives et santé environnementale » ; les documentalistes se réuniront en janvier 2023 suite à des premières recherches documentaires. À noter que le sujet est en lien avec un prochain Fil-à-Fil et un colloque qui sera organisé avec l'ARS courant 2023.

Une première fiche technique « Fil'Tech » sur la thématique du radon, à destination des collectivités, a été réalisée et est en cours de publication.

B Journées de professionnalisation à l'éducation pour la santé environnementale

Chiffres-clés

- ▶ 3 modules programmés
- ▶ 60 participants au total
- ▶ 4 à 7 intervenants par module de formation

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la dixième année consécutive, trois modules de journées de professionnalisation en santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sur les thèmes :

- **Changement climatique et santé environnementale**, les 2 et 3 février 2023
- **Qualité de l'air intérieur et santé environnementale**, les 30 et 31 mars 2023
- **Qualité de l'air extérieur et santé environnementale**, les 22 et 23 juin 2023

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels-relais sur la région.

➡ Mise en œuvre des journées de professionnalisation

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du CRES et du GRAINE.

Pour chaque module, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, au cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP-BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand-ressources sur toute la durée des formations.

➡ Satisfaction des participants

Concernant la journée de professionnalisation « Changement climatique et santé environnementale », le module a répondu totalement aux attentes des participants pour 95% d'entre eux et en partie pour 5% d'entre eux. Ces derniers apprécient avant tout la qualité et la diversité des intervenants, l'animation des journées ainsi que les ressources documentaires proposées.

C Des webinaires en santé environnementale

Chiffres-clés

- ▶ 6 réunions en ligne en 2022
- ▶ 4 intervenants experts

Une série de 3 webinaires a été proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement en 2022 :



- « Bâtiment et santé : comment répondre à tous les besoins humains ? » réalisé les 12 et 26 avril 2022



- « La légionellose : vigilance et prévention » réalisé les 21 novembre et 8 décembre 2022



- « Le risque radon : comment l'évaluer et le prévenir ? » réalisé les 10 novembre 2022 et 24 janvier 2023

↳ Déroulement

Un webinar désigne toute forme de réunion interactive de type séminaire organisée via Internet dans un but de travail collaboratif ou d'enseignement à distance.

L'heure de direct commence par une présentation de l'intervenant et des objectifs du webinar. Le diaporama commenté par l'intervenant est alors diffusé auprès des participants pendant 30 minutes environ. La dernière demi-heure, les participants posent des questions à l'intervenant en direct.

Les questions/réponses posées durant le webinar sont retranscrites sous forme d'une « foire aux questions ».

Une sélection bibliographique et des ressources pédagogiques sont proposées à l'occasion de chaque webinar. Les vidéos sont ensuite mises en ligne sur le site et la chaîne Youtube du CRES pour être accessibles au plus grand nombre au-delà du direct.

↳ Évaluation

Webinaire « Bâtiment et santé : comment répondre à tous les besoins humains ? »

Quantitative :

79 inscrits - 57 participants sur les 2 sessions

Qualitative :

60% des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinar. 85% des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel.

95% sont « très satisfaits à satisfaits » du contenu, 95% sont « très satisfaits à satisfaits » du support vidéo, 84% sont « très satisfaits à satisfaits » du chat en direct.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les idées retenues par les participants sont les suivantes : « *Le rôle de l'habitat dépasse la seule notion de santé physique. Il impacte aussi le bien-être psychologique et social. Différents besoins de différentes natures auxquels doit répondre le bâti pour offrir du bien-être aux occupants - Importance des textures pour les très petits enfants - Importance des sanitaires. Prendre en compte les besoins humains dans la conception et la construction des bâtiments, concilier les besoins humains avec les besoins énergétiques* ».

Le public est composé de médecins, pharmaciens, ingénieurs d'études, techniciens sanitaire, conseillers en environnement intérieur, infirmiers, sage-femmes, chefs de service santé environnementale, chargés de projet, responsables et techniciens sanitaires...



Webinaire « La légionellose : vigilance et prévention »

Quantitative :

157 inscrits - 102 participants sur les 2 sessions

Qualitative :

68% des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinar. 97% des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel.

100% sont « très satisfaits à satisfaits » du contenu, 100% sont « très satisfaits à satisfaits » du support vidéo, 97% sont « très satisfaits à satisfaits » du chat en direct

Idees retenues par les participants : « *Maladie à déclaration obligatoire souvent grave, difficulté de déterminer avec exactitude l'origine de la contamination, traitement 'choc' souvent insuffisant, nécessité de s'intéresser à l'hydraulique du réseau ECS. Surveillance des pressions et températures du réseau d'eau chaude sanitaire. Prélèvements annuels à effectuer pour identifier la présence de légionelle. Mise en place préventive de filtres terminaux pour les personnes immuno-déprimées. Tenir à jour le carnet sanitaire de l'établissement. Les différents taux d'incidence de la maladie ; le système de réseau d'eau chaude en boucle, la nécessité d'entretenir cor-*

rectement les sorties d'eau ; la notion de développement de la légionelle et les facteurs favorisants (stagnation de l'eau, longueur de réseau...)»

Le public est composé d'inspecteurs de salubrité, chefs de service hygiène et santé, techniciens sanitaire, conseillers en environnement intérieur, pharmaciens, infirmiers, sage-femmes, chefs de service santé environnementale, chargés de projet, ingénieurs santé publique, responsables sanitaires...



Webinaire « Le risque radon : Comment l'évaluer et le prévenir ? »

Quantitative :

102 inscrits - 76 participants sur les 2 sessions

Qualitative :

63% des participants déclarent qu'ils vont changer leurs pratiques professionnelles à la suite de leur participation au webinaire, 83% des participants vont conseiller la vidéo à leur réseau professionnel.

100% sont « très satisfaits à satisfaits » du contenu, 96% sont « très satisfaits à satisfaits » du support vidéo, 96% sont « très satisfaits à satisfaits » du chat en direct.

Idées retenues par les participants : « Code de l'environnement : le radon est reconnu comme risque naturel ; des associations comme Gap Science Animation distribuent gratuitement des dosimètres aux particuliers et recueillent les données pour étude tout en permettant aux particuliers de vérifier la qualité de l'air de leur logement. Il n'existe pas de bureau d'étude spécialisé pour expertiser un bâtiment présentant une très forte concentration de radon, il faut s'adresser à des professionnels des bâtiments. 3000 décès carte de France ERI. »

Le public est composé d'inspecteurs de salubrité, chefs de service hygiène et santé, techniciens sanitaire, conseillers en environnement intérieur, pharmaciens, infirmiers, sage-femmes, chefs de service santé environnementale, chargés de projet, ingénieurs santé publique, responsables sanitaires...

En 2023, les thématiques retenues sont : le syndrome de Diogène, l'approche « Une seule santé », ainsi que « changement climatique et santé environnementale ».



D Une campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! »

Chiffres-clés

- ▶ 1 journée régionale de lancement
- ▶ 19 chargés de projets/éducateurs mobilisés sur la région
- ▶ 30 collèges et 133 classes sensibilisés (de la 6^{ème} à la 3^{ème}), soit environ 3400 élèves sur l'année scolaire 2022-2023
- ▶ 39 infirmiers scolaires et professeurs formés

En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE ont déployé en 2022 pour la septième année la campagne « Écoute tes oreilles ! ». Pour la première fois, la campagne a ciblé toutes les classes du collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}).

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



Lauréat 2019 du Déibel d'argent remis par le Conseil national du bruit (CNB) qui récompense les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore.

« Écoute tes oreilles ! » s'appuie sur des partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB).

L'objectif principal de cette campagne consiste à prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents.

Les objectifs opérationnels du projet sont :

- Optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
- Former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF), en lien avec les rectorats
- Former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale, en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Marseille
- Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de pré-adolescents dans les collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

→ Les activités réalisées

Sélection des collèges et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidature a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2022-2023. Les collèges ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne sous certaines conditions : identification d'un binôme enseignant(e) / infirmier(e) scolaire dans le collège, participation du binôme à une formation de 2 jours dispensée par le CidB, accueil du partenaire opérationnel dans le collège lors d'une réunion de préparation aux futures interventions et d'une réunion de bilan, réalisation des interventions dans plusieurs classes du collège et réflexion sur une pérennisation de l'action sur le bruit au sein du collège l'année suivante.

Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations

Journée de lancement

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée au CRES, à Marseille (en novembre 2022), qui a permis de travailler sur une nouvelle version du livret élèves pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Ce livret est utilisé auprès des élèves lors des séances.

Formations « Bruit et santé »

Aux côtés du CidB, le CRES et le GRAINE ont assuré le bon déroulement des 3 formations qui ont eu lieu à Marseille, à Aix-en-Provence et à Nice. Ils ont proposé aux participants des compléments documentaires et des outils pédagogiques à exploiter auprès des collégiens.



Formation en partenariat avec le Rectorat de Nice :
28 et 29 novembre à Nice



Formations en partenariat avec le Rectorat d'Aix-Marseille : 5 et 6
décembre 2022 à Aix-en-Provence, 8 et 9 décembre 2022 à Marseille

Mise à disposition de l'exposition « Des sons et des bruits »

Tous les collèges peuvent emprunter auprès du CRES l'exposition du CidB « Des sons et des bruits ». C'est la Métropole d'Aix-Marseille-Provence qui a mis à disposition du CRES cette exposition.



Mise en œuvre des modules dans les départements en 2022-2023

L'objectif général du module de sensibilisation est de permettre aux collégiens d'être citoyens de leurs environnements sonores et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive.

Ce module est réalisé en deux fois 2h auprès des classes, de la 6^{ème} à la 3^{ème} :

- Une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée
- Une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore. Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges...



↳ Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves sont appréciés par un questionnaire d'évaluation «avant/après». Les binômes complètent également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels sont questionnés sur le processus de la campagne.

Sur la campagne 2021-2022, la formation proposée aux binômes répond à 100% de leurs attentes. Ils soulignent la richesse des informations et l'intérêt des outils pédagogiques. Les éléments les plus appréciés sont la qualité des informations apportées, le temps de travail en groupes et la qualité des intervenants. Au terme de la formation, 100% des participants se disent prêts à mettre en place des actions sur ce thème.

Les messages de prévention retenus par les collégiens sont d'écouter moins fort (64%) la musique et de mettre des bouchons d'oreilles ou un casque anti-bruit (52%). 100% des binômes sont satisfaits à très satisfaits du déroulement global de la campagne. Les points forts de la campagne exprimés sont : les expériences, l'intérêt des élèves pour le sujet, les messages de prévention : « moins près », « moins fort » et « moins longtemps ». Ils sont 71% à avoir des idées d'actions de prévention à poursuivre dans leurs collèges l'année suivante. Il s'agit essentiellement de renouveler des séances de sensibilisation auprès d'élèves et auprès de personnel.

Le bilan régional de la campagne 2022-2023 est prévu le 6 juillet 2023 avec les partenaires opérationnels et vers la mi-juillet 2023 avec l'ARS et les rectorats.

E Le Réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- ▶ 2 structures régionales engagées dans l'animation et la coordination du projet : CRES et GRAINE
- ▶ 19 structures (14 structures de terrain du secteur associatif et 1 centre d'innovation + 4 structures du secteur public) mobilisées
- ▶ 15 journées de professionnalisation réalisées dans les 6 départements de la région
- ▶ 2 journées de professionnalisation réalisées au niveau régional

Financier

DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES, en partenariat avec le GRAINE (Réseau régional pour l'éducation à l'environnement) et avec le soutien financier de la DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur, coordonne, depuis décembre 2021, le « **Réseau régional de l'éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur** ».

La mise en œuvre de ce réseau constitue une suite à la dynamique lancée par une formation de formateurs en éducation à l'alimentation et au goût en région

Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette formation a été réalisée par l'association ANEGJ (Association Nationale pour l'Éducation au Goût des Jeunes) en partenariat avec la DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur en mars 2021.

L'**objectif principal** de ce réseau consiste à instaurer une dynamique régionale permettant le développement de la mise en place d'actions en éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Favoriser la mise en place d'actions de terrain
- Favoriser les échanges et le partage d'expériences sur l'éducation à l'alimentation et au goût
- Professionnaliser des acteurs éducatifs de la région sur cette thématique, devenant ainsi relais de l'information
- Outiller les structures / les acteurs en région en mettant à leur disposition des ressources pédagogiques et des conseils méthodologiques

Un pôle d'acteurs est associé au réseau. Ce pôle d'acteurs est composé de 15 structures de terrain (du secteur privé et de 4 structures du secteur public (CNFPT, Mairie de Marseille, EPARCA, ARBE). Une majorité de ces structures ont pu suivre la formation de l'ANEGJ de 2021. Les 15 structures de terrain sont missionnées pour réaliser des journées de professionnalisation sur l'éducation à l'alimentation durable et au goût auprès de personnel scolaire ou périscolaire d'écoles primaires ou d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).



↳ Quelques résultats d'évaluation des actions

Les résultats d'évaluation des premières actions sont très positifs. Les participants aux modules de professionnalisation ont pu acquérir de nouvelles compétences et se sentent, en grande majorité, prêts à développer des actions sur la thématique du goût. Les membres du pôle d'acteurs sont aussi satisfaits de la coordination du réseau et ont réalisé une partie des modules de professionnalisation pour les publics enseignants et périscolaires.



↳ Les activités réalisées

Le CRES et le GRAINE ont organisé différents événements en 2022 :

- **Deux modules de professionnalisation :**
 - **Module « Éduquer au goût - niveau initial »** le 23 mai 2022 à Aix-en-Provence qui était à destination de toute personne souhaitant découvrir les bases de l'éducation au goût et mener des activités sur ce thème : associations, collectivités, professionnels de santé...
 - **Module « Éduquer au goût - niveau approfondissement »** les 10 et 11 octobre 2022 à Marseille qui était proposé à toute personne menant déjà des activités d'éducation au goût et souhaitant se perfectionner.
- **Des réunions régulières rassemblant les membres du pôle d'acteurs** pour échanger sur leurs pratiques et travailler collectivement.
- **Des réunions régulières avec les membres du comité de pilotage** afin de faire des points d'étape sur l'avancée du projet (membres du comité de pilotage : DRAAF, rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, REGALIM, ADEME, CNFPT, ANEGJ, ARS, ADERE, AGORES).

F Sensibilisation de lycéens, plus particulièrement les lycéens « éco-ambassadeurs » de la Région à l'alimentation durable

Chiffres-clés

- ▶ 2 structures régionales engagées dans la coordination du projet : CRES et GRAINE
- ▶ 6 séances de sensibilisation à l'alimentation durable (en visioconférence) auprès de lycéens, notamment les lycéens « éco-ambassadeurs » de la Région Sud

Financier

Région Sud

Le CRES et le GRAINE coordonnent le projet de « sensibilisation de lycéens, plus particulièrement les lycéens éco-ambassadeurs de la Région Sud à l'alimentation durable ». Ils associent à ce projet deux acteurs éducatifs de terrain : le CoDEPS des Bouches-du-Rhône et la structure d'éducation à l'environnement l'ADEE.

L'objectif général est de sensibiliser et d'informer les lycéens, notamment les lycéens « éco-ambassadeurs » de la Région Sud à la thématique de l'alimentation durable.

L'objectif spécifique est de permettre aux lycéens d'identifier les gestes/choix à réaliser, au lycée et dans leur vie quotidienne, pour favoriser une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Ce projet est une expérimentation comprenant un petit nombre de séances.

Il s'agit de mettre en place **deux séances distinctes de 45 minutes** chacune (en format visioconférence) auprès des lycéens :

- Une séance "Alimentation, santé et esprit critique" : cette séance traite des notions d'équilibre alimentaire, déterminants de l'alimentation, marketing alimentaire et propose une séquence de lecture d'étiquettes.
- Une séance "Alimentation et impact sur l'environnement" : cette séance aborde l'impact des modes de production sur la planète, du gaspillage alimentaire, de la saisonnalité, des circuits courts... et permet aux lycéens d'identifier des actes alimentaires simples à mettre en place au lycée et dans leur vie quotidienne afin de respecter l'environnement.

En 2022, trois modules (identiques) comprenant ces deux séances ont été proposés, soit au total 6 séances :

- 1^{ère} session : 23 et 30 mars 2022
- 2^{ème} session : 11 mai 2022
- 3^{ème} session : 1^{er} juin 2022

L'inscription des lycéens a été réalisée sur la base du volontariat.



Une évaluation de ces séances a été réalisée auprès des lycéens participants et des structures intervenantes.

Les sessions ont répondu aux attentes de 87% des lycéens. 87% des lycéens sont très satisfaits du contenu des séances ainsi que du choix des intervenants.

Suite aux sessions, 86% des lycéens pensent à mettre en œuvre un projet sur l'alimentation durable dans leur établissement.

Une réunion avec la Région a été organisée le 30 juin 2022 afin de faire le bilan de cette expérimentation et présenter les résultats de l'évaluation.

G L'outil pédagogique "Mouskit"

Le kit pédagogique le Mouskit a été réalisé en 2018 par le CRES, les ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, le CH du Pays d'Aix, les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, les régions académiques Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental du Var, le CNEV, le Graine Languedoc-Roussillon et l'EID Méditerranée.

Il a pour objectifs d'améliorer les connaissances des 9-15 ans sur *Aedes albopictus* et de promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs, et fournit clés en mains des outils d'intervention. Depuis 2020 il est disponible sous forme de site web :

www.mouskit.org.

Durant l'été 2022, **une campagne digitale** a été menée pour favoriser la visibilité du site, sur Google Search et LinkedIn.

Elle a généré **261 000 impressions** (nombre de fois où la bannière promotionnelle s'est affichée pour le public cible), soit une grande visibilité, et près de **2 000 clics**.

Les internautes des Bouches-du-Rhône arrivent en tête avec 41% des impressions et 38% des clics, suivi des Alpes-Maritimes, du Var, du Vaucluse.

La campagne a continué d'être performante sur septembre 2022, sans doute en lien avec l'impact des températures et la forte présence des moustiques.

➔ Les statistiques du site en 2022

- 1335 utilisateurs (soit + 48%)
- 1619 sessions
- 4149 pages vues

Pages les plus populaires :

- "Choisissez vos activités pédagogiques"
- Les fiches pédagogiques notamment sur les gîtes larvaires
- Les contenus imprimables
- "Préparez votre intervention"

181 personnes ont répondu au pop up qui s'affiche lors de la première connexion, sur leur profession et origine géographique, dont 75 en 2022 :

- 40% sont originaires de la région, 60% du reste de la France et de la Réunion
- Profession : professeurs des écoles 12%, professionnels de santé 12%, agents de collectivités 9%, enseignant 5%, animateur 3%, élèves 3%.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



En 2022, un **projet de déploiement de l'outil pour les centres d'hébergement et de loisirs**, via un partenariat avec les Francas du Var, le CoDES 83 et le CoDES 04, a été mis en œuvre. Un prototype de grand jeu, « le rallye Mouskit », a été développé.

Destiné aux 8/12 ans, « le rallye Mouskit : mieux connaître le moustique tigre pour mieux prévenir », a pour objectif d'apprendre sur l'environnement en s'amusant et permet d'acquérir en 6 épreuves les premières connaissances sur le moustique tigre.

Au travers de manipulations, devinettes, quiz, expériences, collages, interactions... les enfants sont invités en deux heures à découvrir le cycle de vie du moustique, les risques vectoriels, les gestes de prévention, mais aussi l'intérêt des moustiques pour l'environnement.

Pour les animateurs, chaque épreuve comporte une fiche avec les connaissances à transmettre, le déroulement de l'animation, le matériel nécessaire et les modalités de validation des connaissances.

Des supports pédagogiques et ludiques ont également été créés pour les enfants.

Le CRES a le projet de développer en 2023 le prototype de ce rallye sous forme de mallette pédagogique afin d'être diffusé et utilisé à plus grande échelle.

H www.celester.org : un guide méthodologique en ligne pour accompagner les collectivités territoriales à partir de projets inspirants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- ▶ **11** thématiques en santé environnement
- ▶ **10** témoignages : Grand-Avignon, Département des Hautes-Alpes, Turriers, Miramas, Carpentras, Nice, communauté d'agglomération Var-Estrel-Méditerranée, Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez - Ramatuelle, Hyères, Mouans-Sartoux

Financier

Région Sud

Le CRES, dans le cadre du PRSE 3, soutenu par le Conseil régional et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conçu le site internet www.celester.org en 2019. Ce dernier fait suite à la parution en mai 2019 d'un guide méthodologique, "L'état des lieux en santé environnementale", réalisé par l'Observatoire régional de la santé et mis à la disposition des collectivités pour faciliter leur implication en santé environnement et l'intégration de cette thématique dans les politiques locales.

Le site internet Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERRitoires) a pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement.

Il propose trois entrées : **thématique, géographique et méthodologique.**

Celester.org propose en ligne un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication). Chaque point méthodologique est illustré par des témoignages de collectivités sur **11 thématiques : air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable.**

À ce jour les projets de **10 collectivités** y sont présentés, avec les témoignages d'élus ou de techniciens du

Grand-Avignon, du Département des Hautes-Alpes, des communes de Turriers, de Miramas, de Carpentras, de Hyères et de Mouans-Sartoux, de la communauté d'agglomération Var-Estrel-Méditerranée, de Nice et de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez-Ramatuelle.

Les témoignages se présentent sous forme de vidéos d'un technicien et/ou d'un élu, accompagnées du texte de leur interview et de bibliographies thématiques permettant d'aller plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre des projets.

Un nouveau reportage pour présenter le système de régie agricole de la **Ville de Mouans-Sartoux** a été réalisé en juin 2022, dans la catégorie « alimentation durable ». Gilles Pérole, adjoint au maire, délégué enfance-éducation-alimentation, a été interviewé ainsi que Sébastien Jourde, responsable de l'exploitation agricole.

Celester est un projet évolutif : un appel à contributions a été lancé auprès des collectivités engagées en santé environnement pour les inviter à participer à son contenu. Le CRES se tient à leur disposition pour la réalisation d'interviews et de vidéos.



I Le colloque One Health

Le CRES a organisé un colloque intitulé : « One Health, Une seule santé, pour prévenir les pandémies » le 11 mars 2022, dans l'hémicycle du Conseil régional, en partenariat avec la Région Sud, l'Agence régionale de santé et la Direction régionale de l'aménagement et du logement Provence-Alpes Côte d'Azur, dans le cadre du 3^{ème} Plan régional de santé environnement.

L'objectif de ce colloque était de faire un état des lieux des connaissances et des présentations d'expériences de terrain inspirantes, afin de faire émerger de nouvelles initiatives favorables à la santé environnementale.

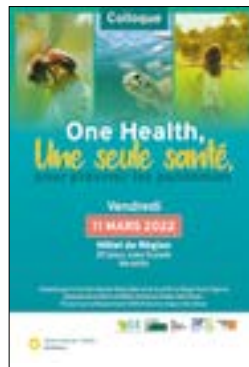
Lors de la matinée de cette journée il a été présentée l'approche « une seule santé » ou « One Health » qui est au centre des réflexions et des débats sur les futurs enjeux sanitaires. Cette approche transdisciplinaire traite des liens entre la santé humaine, animale, végétale et l'état écologique global. En effet, 60 % des maladies infectieuses émergentes sont d'origine animale dont leur développement est à rechercher dans les comportements humains, et leur impact sur la biodiversité ou le changement climatique.

Lors de l'après-midi, deux intervenants sont intervenus sur la lutte contre l'antibiorésistance et deux tables rondes ont été organisées sur la place et le rôle des établissements de santé dans la prise en compte et l'intégration de ces enjeux de santé environnement.



Financier

Région Sud



En effet, les établissements de santé sont au cœur du système de santé et la diversité des activités humaines qui y sont déployées sont autant de leviers d'action pour opérer le virage de la nécessaire transition écologique : éco-nettoyage pour combattre l'antibiorésistance, éco-conception des soins, réduction du gaspillage alimentaire, tri des déchets, achats responsables, réduction de l'impact des cytotoxiques, rénovation énergétique et réduction de la consommation d'énergie...

Ce colloque a regroupé une centaine de participants qui ont été très satisfaits de celui-ci tant par son contenu, ses ressources documentaires que par la qualité de ses échanges.

En complément de ce colloque, un dossier consacré à l'approche « One health » a été publié dans le bulletin Priorités santé n° 63 du CRES.

Priorités santé n° 63 : <https://www.cres-paca.org/imedia/16232/12539?size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline>

Les interventions du colloque sont disponibles sur : <https://www.cres-paca.org/publications-2/actes-de-colloques/colloque-regionale-one-health-une-seule-sante-pour-prevenir-les-pandemies-mars-2022>

Lien vers la bibliographie : [Colloque One Health, une seule santé pour prévenir les pandémies : sélection de ressources \(padlet.com\)](#)

Élaboration du Plan antichute des personnes âgées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les 3 années à venir

Chiffres-clés

- ▶ 153 répondants à l'enquête mise en ligne
- ▶ 3 focus groupe réalisés et 35 participants
- ▶ 25 entretiens individuels
- ▶ 3 comités de pilotage
- ▶ 17 fiches action génériques
- ▶ 27 fiches actions opérationnelles de portée régionale
- ▶ 25 entretiens semi-dirigés réalisés

Le Plan antichute des personnes âgées lancé le 21 février 2022 par Brigitte Bourguignon, ministre chargée de l'Autonomie, relève d'une préoccupation nationale. En effet, chaque année, en France, 2 millions de personnes de plus de 65 ans sont victimes de chutes, avec pour certaines des conséquences graves : plus de 130.000 hospitalisations et 10.000 décès et plus spécifiquement dans notre région, 9473 hospitalisations et 837 décès.

En plus des conséquences humaines pour la personne ayant chuté, à la fois psychologiques en lien notamment avec la peur de rechuter, son état physique et sa vie sociale liée à sa perte d'autonomie, ces chutes représentent également un coût sociétal qui risque de se majorer fortement avec le vieillissement de la population. En effet, la Cour des comptes estime à 2 milliards par an les dépenses liées aux chutes des personnes âgées.

Face à cet enjeu de santé publique majeur, le Plan antichute des personnes âgées a pour objectif de **réduire de 20 % en trois ans le nombre de chutes mortelles ou entraînant une hospitalisation des personnes de 65 ans et plus. Cela représente pour notre région une diminution de 1895 hospitalisations et de 167 décès d'ici 2024.**

Au regard de ces éléments l'Etat a publié une circulaire n°SGMCAS/CNSA/2022/21 du 9 février 2022 relative au lancement et à la mise en œuvre du plan triennal antichute des personnes âgées. Cette dernière prévoit l'élaboration d'un Plan triennal antichute des personnes âgées dans chaque territoire fédérant les acteurs de terrain et les institutions. Chaque territoire pourra s'appuyer sur les leviers identifiés et les actions déjà existantes. Un certain nombre d'opérateurs ont proposé des actions de portée régionale ou départementale ce qui devrait faciliter l'appropriation territoriale.

Financier

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'ARS PACA a mandaté en 2022 le CRES pour élaborer le plan antichute des personnes âgées en région. Celui-ci a été élaboré collectivement de juin à novembre 2022, à partir des besoins et priorités d'actions recensés par l'ensemble des acteurs régionaux.

Le document présente la mise en œuvre, le diagnostic territorial, puis le plan d'action du Plan régional antichute des personnes âgées. Des pistes de pilotage et de gouvernance sont proposées pour le suivi de la mise en œuvre du Plan sur les 3 années à venir.

L'organisation d'une enquête en ligne, de groupes de travail et entretiens individuels ont permis de définir les priorités et thématiques principales du Plan. Ces temps de travail ont eu lieu en distanciel et présentiel, avec l'appui de l'expertise du Gérotopôle Sud.

Le Plan antichute des personnes âgées en région a été remis à l'ARS en décembre 2022.

A En patientant

Financier

Région Sud

En 2019, le site En patientant s'est doté d'une application web orientée vers les cancers. L'application « En patientant... j'en apprend plus sur les cancers » est disponible sur les stores : Google Play et Apple Store.

Afin de faire connaître l'application auprès des partenaires et promouvoir son utilisation par le grand public, le CRES a déployé depuis 2020 des outils de communication.

La communication se décline en 3 axes :

- **Un kit de communication pour les maisons de santé et partenaires**

Ce kit propose un design de l'espace et des mises en scène au sein des maisons de santé de l'entrée des usagers jusque dans les salles d'attente. Il s'agit de jouer sur les éléments illustratifs de l'application, en reprenant les personnages et les éléments pictogrammes pour créer un storytelling et éveiller la curiosité des usagers. Le kit propose d'habiller l'espace grâce à l'impression d'éléments sur des stickers.

- **Une vidéo de démonstration de l'appli**

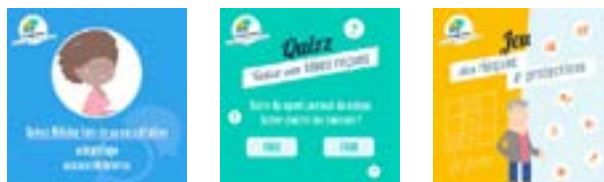
Pour les salles d'attentes équipées d'écrans TV, une vidéo de démonstration a été conçue et leur est mise à disposition.

Le kit de communication comprenant la vidéo de démonstration a été diffusé dans les structures suivantes : les pôles santé des Moulins à Nice, des Collines à Roquefort les Pins, les MSP de la Trinité, de Gréoux-Bains, de Digne-les-Bains, de Tourves pour ses 3 salles d'attente, de l'Espace médical Jean Jaurès à Marignane, d'un médecin généraliste de Rasteau, du centre de santé mutualiste de Romilly-Sur-Seine.



- **Un kit pour les réseaux sociaux**

En complément, des éléments pour les réseaux sociaux comprennent une bannière, des gifs animés et des visuels. La campagne twitter pour mars bleu a ainsi été déployée pendant le mois de mars 2022.



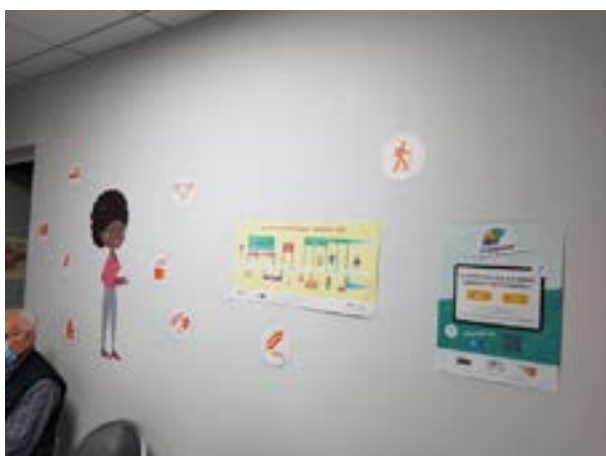
En 2022, dans le cadre du projet « Vers un premier recours libéral regroupé en faveur de la prévention des cancers et de la promotion de la santé » financé par l'INCA, une évaluation de l'application a été réalisée dans deux maisons de santé qui ont équipé leurs salles d'attente des visuels de communication.

20 questionnaires ont été passés auprès de patients, 25 auprès de professionnels de santé et 2 questionnaires auprès des personnels d'accueil.

L'évaluation confirme l'intérêt des contenus (vidéos, quizz, jeu) et la facilité d'utilisation, mais pointe à nouveau que le support et la communication sont à améliorer. De nouvelles perspectives sont à l'étude pour la poursuite du projet.

- **Mise à jour du site En patientant**

Le site est régulièrement mis à jour, en relais des campagnes de prévention régionales ou nationales.



B Vers un premier recours libéral, regroupé en faveur de la prévention du cancer et la promotion de la santé

Chiffres-clés

- ▶ **53** professionnels de MSP formés
- ▶ **Plus de 800** participants aux ateliers et aux actions relais de campagnes nationales réalisées par les MSP
- ▶ **300** annuaires rassemblant des informations sur les services spécialisés des territoires des MSP diffusés

Financier

Institut National du Cancer (INCa)

Ce projet propose un dispositif mobilisant 3 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le champ de la prévention primaire des cancers et de la promotion de la santé :

- **MSP des Collines** sur les sites de Valbonne-Sophia-Antipolis, Roquefort-les-Pins et le Rouret
- **SISA MSP Valbelle** sur les sites de Tourves et de la Celle
- **MSP de Digne-les-Bains**

L'objectif est d'engager les professionnels de ces MSP, leurs patients et le public de leur territoire, dans **une démarche de prévention des cancers intégrée au parcours de soins**.

Le projet comprend différents axes de travail :

a) Développement des connaissances et compétences des professionnels des MSP dans la prévention des cancers, par le biais de formations en lien avec certains facteurs de risque de cancer (alimentation, activité physique, exposition aux rayons solaires)

B) Accompagnement des MSP par le CRES dans les actions de prévention suivantes :

- Repérage précoce et actions d'éducation au sein des MSP et hors les murs
 - Utilisation des outils du RPIB en alcoologie et en tabacologie dans le cadre des consultations
 - Mise en place d'ateliers en lien avec les facteurs de risque du cancer : l'exposition au soleil, l'alimentation et l'activité physique
- Repérage des comportements à risque par le biais d'analyse des réponses aux tests sur le dispositif « En patientant » développé par le CRES et le Conseil régional
- Orientation du patient et du public sur le territoire des MSP, si nécessaire, vers des services spécialisés internes et externes à l'établissement pour une prise en charge préventive spécifique, individuelle ou collective
 - L'élaboration d'un annuaire rassemblant des informations sur les services spécialisés existant sur le territoire de chaque MSP
 - Le relais de l'information sur la campagne de mon-etp.fr
- Actions relais des campagnes nationales (octobre rose, mars bleu, journée mondiale de l'obésité...)

➔ Activités réalisées

Le CRES a organisé au total 8 formations à destination des professionnels des MSP partenaires du projet en visioconférence. Ces formations ont porté sur les thématiques suivantes :

- la prévention des cancers et la nutrition : 1 session en mai 2021 et 1 session en juin 2021
- l'utilisation des outils du repérage précoce et intervention brève (RPIB) en alcoologie et tabacologie : 2 sessions en juin 2021
- l'exposition aux rayons solaires et le cancer : 2 sessions en juin 2021
- l'entretien motivationnel pour le sevrage tabagique : 1 session en février 2022
- la prescription des traitements de substitution nicotinique : 1 session en février 2022

En 2022, les MSP ont mis en place 8 ateliers en lien avec les facteurs de risque du cancer : l'exposition aux rayons solaires, la nutrition, l'alcool et le tabac.

Les MSP ont également mené 9 actions relais de campagnes nationales sur : le dépistage et la prévention du cancer du sein, la lutte contre le tabagisme « Mois sans tabac », la vaccination « Semaine européenne de la vaccination », le dépistage et la prévention du cancer du côlon.

Des affiches ont été élaborées pour communiquer sur ces actions. De plus, le CRES a mis à disposition des MSP des outils pédagogiques, qui peuvent être utilisés lors des actions.



Les MSP ont élaboré 3 annuaires (un annuaire par MSP) rassemblant des informations sur les services spécialisés de chaque territoire, afin de permettre aux patients de rechercher une structure ou un professionnel qui puisse :

- les aider à changer les comportements qui augmentent le risque d'avoir un cancer (consommation d'alcool, de tabac...)
- leur apporter un soin de support si on leur a diagnostiqué un cancer ou s'ils sont guéris d'un cancer

Ces annuaires ont été diffusés en format papier dans les salles d'attente des MSP.

La réunion de bilan du comité de pilotage rassemblant la Région Sud et les coordinateurs des MSP partenaires du projet, s'est déroulée en décembre 2022.

➔ Quelques résultats d'évaluation

Plusieurs outils d'évaluation ont été utilisés pour évaluer l'ensemble des actions.

Les formations proposées aux professionnels des MSP ont répondu à 93% de leurs attentes. Les éléments les plus appréciés sont : le côté pratique des formations, la qualité des intervenants, le dynamisme, les informations transmises ainsi que les outils et supports pédagogiques. À l'issue des formations, 95% des professionnels se sentent capables de mettre en place des actions en lien avec les facteurs de risque des cancers.

Les participants aux ateliers et aux actions relais des campagnes nationales sont satisfaits à 13% et très satisfaits à 81% du contenu des actions. Les éléments les plus appréciés sont : les jeux, les animateurs et le partage de recettes. Suite aux différentes actions, 84% des participants souhaitent changer certains de leurs comportements / habitudes.

100% des professionnels des MSP qui ont animé les actions, sont satisfaits à très satisfaits du déroulement des actions. Les éléments les plus appréciés sont : la bonne cohésion d'équipe des MSP, le matériel fourni par le CRES et l'interactivité avec les participants.



■ Dispositif régional d'échanges entre les acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé

Chiffres-clés

► 3 journées plénières et 2 groupes de travail en intersession

Financiers

ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé réunit depuis 9 ans un ensemble de professionnels issus des champs de la santé au travail et de la promotion de la santé, représentants de structures multiples : DREETS, CARSAT Sud-Est, ARACT Méditerranée, ARS, réseau Présanse, services de prévention et de santé au travail, ORS, Aix-Marseille Université, AP-HM ou encore le réseau des CoDES.

Après avoir finalisé un projet de prévention des maladies cardio-vasculaires auprès des professionnels des TPE et PME du secteur de la restauration, les membres du dispositif régional se sont engagés dans un nouveau cycle de travail depuis 2021.

Les membres du dispositif régional ont ciblé la thématique de la santé mentale et milieu de travail, en lien notamment avec les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Un travail de valorisation du dispositif a également été engagé avec la production d'outils de communication et de capitalisation facilement mobilisables par les partenaires pour présenter le dispositif régional de promotion de la santé au travail.

En 2022, 4 objectifs ont été poursuivis

- Mettre en place des journées d'échanges et de travail avec les partenaires
- Organiser des groupes de travail en intersession avec des membres volontaires
- Coordonner le suivi du projet en organisant des réunions d'avancement avec l'ARS et la DREETS
- Promouvoir le dispositif régional d'échanges des acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé dès que possible

1 Mettre en place des journées d'échanges et de travail avec le groupe constitué

En 2022, le cycle de travail initié fin 2021 a été poursuivi sur les thématiques santé mentale et travail.

Trois journées en plénière ont été organisées à Marseille, en avril, septembre et décembre 2022.

► Journée d'avril 2022

- Présentation des projets d'expérimentations sur la prévention des maladies cardiovasculaires dans les Hautes-Alpes et du projet en construction dans les Bouches-du-Rhône.
- Poursuite de l'exploration des thèmes santé mentale et travail : identification d'un public et d'un secteur d'activité.
- Accueil de deux intervenantes, représentant les employeurs des petits et moyennes entreprises.

► Journée de septembre 2022

- Présentation des outils de communication produits pour le dispositif

- Accueil d'un membre de l'APESA, association venant en aide aux employeurs en difficulté financière et rencontrant des problèmes de santé mentale
- Travail sur l'analyse de la situation

► Journée de décembre 2022

- Restitution du groupe de travail en intersession
- Travail sur les rôles et perspectives de chaque membre dans la suite des travaux du dispositif régional de promotion de la santé au travail – projet santé mentale et travail auprès des employeurs de très petites ou petites entreprises

Les travaux produits pendant les journées de travail ont fait l'objet d'une analyse et d'une synthèse.

2 Organiser 2 groupes de travail en intersession avec des membres volontaires du groupe

Le choix des thématiques pour les groupes de travail en intersession a été réalisé à la suite des journées plénières au regard des interventions et des travaux réalisés.

Il a ainsi été décidé de poursuivre les travaux sur :

- L'identification du cadre d'intervention en santé mentale dans le milieu de travail : public et secteurs d'activités, type d'entreprise, objectifs principaux
- Les perspectives autour du dispositif de promotion de la santé au travail : retour de l'évaluation externe

Les 2 groupes de travail ont été organisés en novembre 2022 et janvier 2023.

Globalement tous les travaux produits lors des groupes de travail en intersession ont ensuite été présentés lors des journées en plénière.

3 Coordonner le suivi du projet en organisant 3 réunions d'avancement avec l'ARS et la DREETS

Les partenaires se sont réunis en janvier, février et novembre 2022.

Les trois réunions ont permis d'aborder plusieurs points essentiels afin d'échanger sur les projets en cours, les outils en construction et les perspectives pour le dispositif régional de promotion de la santé au travail.

Ces temps d'échanges ont permis de définir les orientations du dispositif et d'anticiper les prochaines étapes de travail.

4 Promouvoir le dispositif régional d'échanges des acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé dès que possible

Le dispositif régional de promotion de la santé au travail a été présenté aux différentes institutions. La finalisation des outils de communication permet d'envisager de nouvelles présentations en 2023.

■ Protection Judiciaire de la Jeunesse



Une convention pluriannuelle de 3 années a été signée en 2021 entre la Direction InterRégionale Sud-Est de la PJJ et le CRES, dans la suite du travail engagé

depuis 2013 dans le cadre du projet « PJJ promotrice de santé », destiné à prendre en compte la santé des mineurs faisant l'objet d'une mesure judiciaire.

Le projet « PJJ promotrice de santé » a pour objectif principal d'améliorer la santé globale des jeunes pris en charge par la PJJ, la santé étant posée comme un facteur de réussite de la prise en charge éducative. Il est construit de manière à agir selon les 5 axes de la promotion de la santé, développant ses actions auprès des jeunes, de leur famille, des professionnels de la PJJ ainsi que des partenaires, professionnels du soin et de l'éducatif.

La feuille de route santé 2021-2023 vient structurer la démarche en rappelant l'enjeu central de l'articulation entre les différents niveaux d'animation sur les établissements, territoires et région. Elle pose les constats de l'existant en identifiant les points d'appuis et leviers, les opportunités de contexte, les marges de progrès et les points de vigilance.

4 axes prioritaires sont développés :

- Renforcer l'appropriation de la démarche de promotion santé
- Coconstruire des parcours de soins coordonnés avec les partenaires
- Promouvoir la santé mentale dans tous ses aspects
- Valoriser les impacts des projets régionaux structurants

Financier

Direction PJJ Sud-Est

Les instances auxquelles le CRES participe et propose son accompagnement méthodologique sont les suivantes :

- Le comité de pilotage santé, une fois tous les 2 ans : aide à la préparation et participation
- Les comités techniques santé, 5 fois par an : coanimation
- Les groupes d'analyse de pratique professionnelle, qui se sont mis en place en 2022 et qui sont destinés aux conseillers techniques en promotion de la santé
- Les étayages méthodologiques ou thématiques, organisés à la demande des conseillers techniques en promotion de la santé : création de contenu et animation
- Le séminaire annuel des référents santé, qui sera organisé en 2023 : organisation du processus de construction, animation des réunions préparatoires

En 2022, le CRES a participé à la préparation et coanimé 4 comités techniques. Le CRES a également participé à 2 analyses de pratiques professionnelles. Il a par ailleurs réalisé un étayage sur « organiser, animer et suivre un groupe de travail », et participé à une journée destinée à l'équipe des missions éducatives, en septembre 2022, également sur l'animation et le pilotage de groupes de travail.

Enfin, le CRES a participé aux regroupements nationaux organisés en juin et octobre 2022 par la FNES et la direction de la PJJ.

Les sigles

ADEE :	Association pour le développement de l'éducation à l'environnement	DRSPI-PPS :	Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé
AP-HM :	Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille	EEDD :	Éducation à l'environnement et au développement durable
APA :	Activité physique adaptée	EHESP :	École des hautes études en santé publique
ARS :	Agence régionale de santé	EIS :	Évaluation d'impact en santé
ARBE :	Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement	EPS :	Éducation pour la santé
ASV :	Atelier santé ville	ETP :	Éducation thérapeutique du patient
BIB-BOP :	Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques	FNES :	Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé
BDSP :	Banque de données en santé publique	GRAINE :	Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et l'environnement
CARSAT :	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	HAS :	Haute Autorité de santé
CELESTER :	Construisons ensemble l'environnement et la santé des territoires	HCSP :	Haut Conseil de la santé publique
CIDB :	Centre d'information et de documentation sur le bruit	INCA :	Institut national du cancer
CLS :	Contrats locaux de santé	INSPE :	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
CLSM :	Conseils locaux de santé mentale	IREPS :	Instance régionale en éducation et promotion de la santé
CNMSS :	Caisse nationale militaire de sécurité sociale	MRS :	Maison régionale de santé
Codeps 13 :	Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône	MSP :	Maison de santé pluri-professionnelle
CoDES :	Comité départemental d'éducation pour la santé	ORS :	Observatoire régional de la santé
COMETE :	COMPétences psychosociales en Education du paTiEnt	OSCARS :	Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
CPO :	Contrat Pluriannuel d'Objectif	PJJ :	Protection judiciaire de la jeunesse
CPTS :	Communautés professionnelles territoriales de santé	Planète :	Promouvoir l'activité physique en éducation thérapeutique
CRES :	Comité régional d'éducation pour la santé	PNSE :	Plan national santé environnement
CRSA :	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie	PRS :	Projet régional de santé
CSO :	Centre spécialisé de l'obésité	PRSE :	Plan régional santé environnement
CTS :	Conseil territorial de santé	PRST :	Plan régional santé au travail
CTSM :	Contrat territorial de santé mentale	PTSM :	Projets territoriaux de santé mentale
CYPRES :	Centre d'informations pour la prévention des risques majeurs	RPIB :	Repérage précoce intervention brève
DICADD :	Dispositif d'information et de coordination en addictologie	SEC :	Structure d'exercice coordonné
DAC :	Dispositif d'appui à la coordination	SENS :	Master Société, environnement et enjeux sanitaires
DRAAF :	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	SFSP :	Société française de santé publique
DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	STAPS :	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
DREETS :	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	URPS :	Union régionale des professionnels de santé

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.





Comité Régional d'Éducation pour la Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur
178, cours Lieutaud - 13006 Marseille
Tél. : 04 91 36 56 95
e-mail cres-paca@cres-paca.org
<http://www.cres-paca.org>